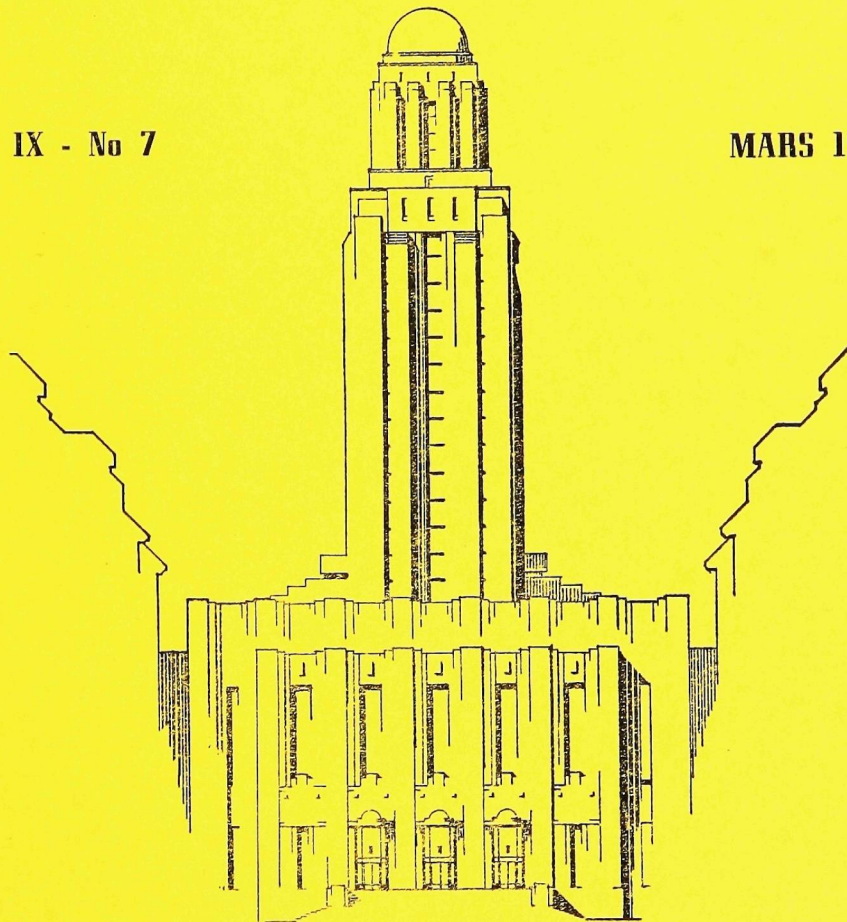


L'ACTION UNIVERSITAIRE

VOLUME IX - No 7

MARS 1943



SOMMAIRE

...

ELITE OU CASTE

Raymond Tanghe

•

CONSOMMATEUR, MON FRÈRE

André Montpetit

•

LE SEPTIÈME ART

Geneviève de la Tour Fondue

PARTICOLES...

Le huard

•

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

Antoine Rivard

•

ART DRAMATIQUE

Raymond Tanghe

A propos de quelques livres — Echos et nouvelles

Les Diplômés écrivent — Nécrologie

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

Comité exécutif:

Me Arthur Vallée, président.
Docteur Louis-Charles Simard, 1er vice-président.
Docteur Denis Forest, 2e vice-président.
M. Jules Labarre, secrétaire.
M. Gérard Parizeau, trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.

Comité de publication:

M. Gérard Chaput, p.s.s. (Théologie)
Me Marcel Faribault (Droit)
M. Henri Gaudefroy, i.c. (Polytechnique)
M. Alfred Labelle, (Sciences sociales)
Dr Pierre Smith, (Médecine)

Comité du Fonds des anciens:

Me Arthur Vallée, *président*, Mgr V. Joseph Piette, Sénateur Elie Beauregard, Juge Séverin Létourneau, Docteurs Stéphen Langevin, Louis-Charles Simard, Ernest Charron, MM. J.-Edouard Labelle, Olivier Lefebvre, Oswald Mayrand, A.-S. McNichols, Alphonse Raymond, Jules Labarre, *secrétaire*, Gérard Parizeau, *trésorier*.

Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:

Agronomie: MM. Gustave Toupin et Fernand Corminboeuf.
Chirurgie Dentaire: Dr Conrad Archambault et Dr Gabriel Lord.
Droit: Me Roger Brossard, Me Marcel Faribault.
Hautes Etudes Commerciales: MM. Jean Nolin et Léonidas Joubert.
Lettres: MM. Jean-Marie Gauvreau et René Guénette.
Médecine: Dr Donatien Marion et Dr Jean Saucier.
Médecine Vétérinaire: Dr Ernest Jasmin et Dr E.P. Marois.
Optométrie: MM. Armand Messier et Charlemagne Bourcier.
Pharmacie: MM. Rodolphe Dagenais et Roger Barré.
Philosophie: Mlle Juliette Chabot et M. Jean Bégin.
Polytechnique: MM. Henri Gaudefroy et René Cyr.
Sciences: MM. Jules Brunel et Léon Lortie.
Sciences Sociales: Me Jean Cornez et Me Fernand Chaussé.
Théologie: M. Gérard Chaput, p.s.s. et M. l'abbé Irénée Lussier.
Le président de l'Association générale des étudiants.

L'honorable Henri Groulx.

Trésorier honoraire:

Jean Valiquette (H.E.C.)

Vérificateur honoraire:

L'Action Universitaire est l'organe de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal

Rédacteur en chef: RAYMOND TANGHE

Rédaction et administration: 2900 Boulevard Mont-Royal, Tél. AT. 9451 et AT. 9089.

L'Action Universitaire paraît chaque mois, sauf juillet et août. Abonnement: Au Canada, \$2.00; à l'étranger, \$2.50.

Impression et expédition "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", Saint-Hyacinthe.

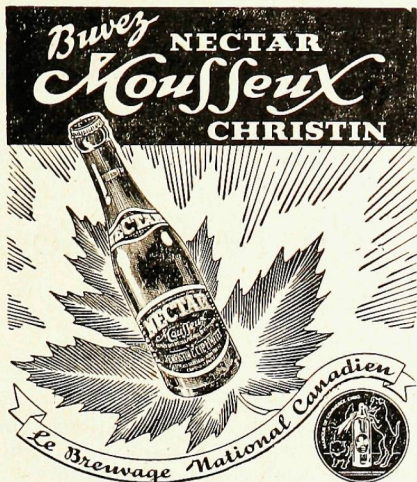
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



THEOLOGIE — DROIT — MEDECINE — PHILOSOPHIE — LETTRES
SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE — PHARMACIE — SCIENCES
SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES — GENIE CIVIL —
OPTOMETRIE — AGRONOMIE — MEDECINE VETERINAIRE —
COMMERCE — ENSEIGNEMENT MODERNE — PEDAGOGIE —
MUSIQUE — DESSIN — ART MENAGER — TOURISME — ELOCU-
TION — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES GARDES-MALADES —
HYGIENE SOCIALE APPLIQUEE.

Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
1265, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL



PLUS DELICIEUX QUE JAMAIS

LE NECTAR
Mousseux

CHRISTIN

CONTIENT MAINTENANT
LA PRECIEUSE

VITAMINE B¹

Dépôt Dentaire de Montréal
Limitée

934 est, rue Ste-Catherine
Edifice Banque d'Epargne

MArquette: 9473 — Montréal

Protégeons nos enfants....

La province de Québec ne néglige rien pour assurer la diffusion de l'hygiène maternelle et infantile chez les mères de famille. Les statistiques démographiques nous apprennent qu'il naît en moyenne, par an, dans notre province, 80,000 bébés. Voilà pourquoi il importe de se préoccuper plus que jamais de répandre parmi notre population les données essentielles de l'hygiène maternelle et infantile: alimentation saine, exercices ou repos, selon le cas, soins généraux, propreté, conseils, etc. Il n'y a pas encore longtemps, la tuberculose, la mortalité infantile et les maladies contagieuses assombrissaient grandement notre situation en nous faisant perdre une partie de ce que nous assurait notre natalité splendide.

Par ailleurs, la lutte intensive entreprise partout où l'hygiène pouvait pénétrer a eu pour effet de diminuer la mortalité générale. Quant à la mortalité infantile qui atteignait en 1926 le chiffre énorme de 142 par mille naissances vivantes elle est tombée en 1941 à 75.9 par mille; ce résultat fait baisser proportionnellement la mortalité générale. A quoi doit-on attribuer cette belle amélioration? Les statistiques démontrent que le meilleur état dont jouit la province, au point de vue démographique, est dû au travail effectué dans les comtés organisés en Unités sanitaires et dans les villes où un système d'hygiène convenable est mis en oeuvre par des hygiénistes compétents. En surveillant ainsi la santé des générations nouvelles, on assure à la nation des individus sains et solides.

Le ministère de la santé et du bien-être social

JEAN GREGOIRE,
sous-ministre

HONORABLE HENRI GROULX,
ministre

ÊTES-VOUS NÉ ENTRE
le 20 février et le 21 mars?



● Ceux qui naissent sous le signe de Pisces sont d'habitude gens complaisants, mais qui ne tiennent pas en place. Ils apprécient ce qu'il y a de mieux en toute chose.

C'est pour cela que vous fumez les Cigarettes

SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

GARDEZ
 Vos Obligations
 de la Victoire!

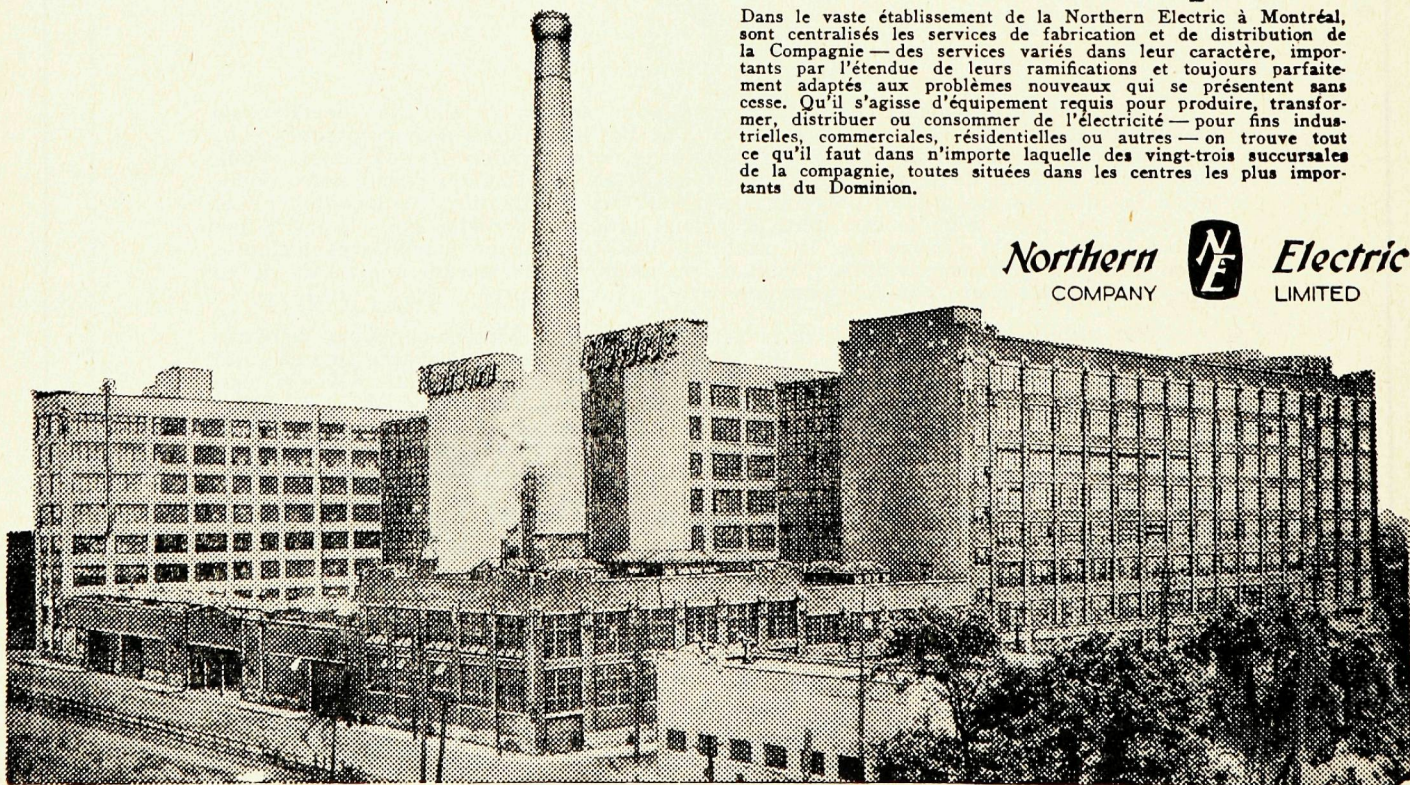
Si vous avez temporairement besoin d'argent, servez vous de vos obligations pour garantir un emprunt à la banque, emprunt que vous pourrez rembourser en plusieurs versements si vous le désirez. Tout gérant de la Banque Royale du Canada discutera volontiers avec vous les termes d'un tel emprunt. Conservez vos Obligations de la Victoire. Vous ne pouvez faire de meilleur placement.

La Banque Royale
 du Canada

Un service national électrique

Dans le vaste établissement de la Northern Electric à Montréal, sont centralisés les services de fabrication et de distribution de la Compagnie—des services variés dans leur caractère, importants par l'étendue de leurs ramifications et toujours parfaitement adaptés aux problèmes nouveaux qui se présentent sans cesse. Qu'il s'agisse d'équipement requis pour produire, transformer, distribuer ou consommer de l'électricité—pour fins industrielles, commerciales, résidentielles ou autres—on trouve tout ce qu'il faut dans n'importe laquelle des vingt-trois succursales de la compagnie, toutes situées dans les centres les plus importants du Dominion.

Northern  Electric
COMPANY LIMITED



Élite ou Caste?...

- - A propos du plan Beveridge

A l'issue d'un banquet de l'ASEP (Association des diplômés de la faculté des Sciences sociales), le R.P. Emile Bouvier, s.j. a lu une étude très intéressante sur le plan Beveridge. Nos lecteurs désireux de prendre connaissance de ce remarquable travail pourront le lire dans un prochain numéro de la *Revue Trimestrielle*. Les remarques que nous consignons ci-dessous sont faites d'après mémoire.

Le R.P. Bouvier a commencé son étude en signalant l'évolution des assurances sociales en Grande-Bretagne et en donnant l'historique du plan Beveridge. Il estime que ce plan est une synthèse monumentale qui fait le plus grand honneur à son auteur. Il passa ensuite à la partie critique de ce plan dont il a dégagé quatre tendances fondamentales. Puis il posa la question: ce plan est-il applicable au Canada, en particulier au Canada français? Sa réponse est négative, moins en raison de la valeur intrinsèque de ce plan que parce que ses tendances matérialisantes et centralisantes s'opposent à la philosophie politique ou religieuse de notre groupe. C'est sur ce dernier point que nous voulons nous arrêter.

Le conférencier a mis en évidence les relations réciproques de la culture et de l'économie: les progrès culturels ne sont possibles qu'avec un minimum de bien-être économique et vice-versa. J'estime en outre que l'épanouissement de la culture ne peut se faire sans une amélioration parallèle des conditions sociales.

Or, le plan Beveridge a pour essence la sécurité sociale (*freedom of want*). Il ne sera pas question ici d'apprécier ce qu'il vaut en soi ni si son application est utile, il ne sera question que des motifs invoqués pour le rejeter. Le premier motif est d'ordre administratif. Ce plan imposerait une trop grande centralisation et un mécanisme fonctionnel trop compliqué et trop onéreux. Le second motif est d'ordre constitutionnel, la législation sociale doit relever des provinces.

Pour appliquer un système d'assurances sociales comme celui prévu par le plan Beveridge, il faudrait un corps imposant de fonctionnaires. Ces fonctionnaires, comme toujours, prendraient progressivement le dessus sur le pouvoir législatif, ce qui amènerait des conflits d'autorité. Nous avons, depuis quelque temps, trop d'exemples pour contester la validité de cet argument. D'autre part, la centralisation rend plus difficile l'exercice du sens critique de la part des diverses parties du pays. D'accord encore!

Mais ces bons arguments sont détruits par le troisième, d'après lequel le plan Beveridge, en admettant qu'il soit acceptable, devrait être appliqué par les provinces. On voit immédiatement qu'au lieu d'une commission d'assurances sociales unique, nous en aurions neuf et que le nombre des fonctionnaires en serait accru proportionnellement. La centralisation, au lieu de se faire à Ottawa, se ferait dans les capitales respectives des provinces et les minorités, celles des Canadiens français dans les provinces de l'Ouest, par exemple, seraient bien plus isolées.

Il n'est pas prouvé (au contraire) que les agriculteurs et les classes ouvrières accepteraient les recommandations du plan Beveridge, n'oublions pas que celui-ci préconise le système de contribu-

Les articles publiés dans l'Action Universitaire n'engagent que la responsabilité de leurs signataires.

tions de la part des assurés. Le secours direct est bien plus commode! Mais, en admettant que ce plan leur convienne parce qu'il dispense de prévoir et de s'inquiéter de l'avenir, quelle serait la réaction de ces milieux populaires si on leur disait: on n'appliquera pas le plan Beveridge dans le Québec parce qu'il est contraire à notre culture et à nos conceptions éthiques?

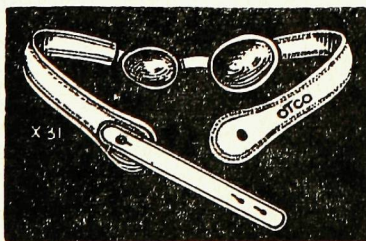
A ce moment l'ouvrier ne verra que les avantages matériels qu'il perd. Il sera porté envier ces congénères des autres provinces qui auront droit aux prestations et qui les recevront. Le "Pourquoi pas moi?" qu'il posera sera menaçant.

Il y a une telle évolution dans nos modes de vie et dans les relations des citoyens avec les gouvernements, quelque forme qu'ils aient, qu'on ne saurait tenir pour immuables des principes politiques posés il y a trois quarts de siècle. Nous risquons de nous accrocher à des textes fossiles, héritiers en cela de la tendance juridique des Français et négligeons de la sorte de voir la vie qui passe à nos côtés. Le peuple ouvrier du Québec vit, grandit et évolue à un rythme qui ne cadre plus avec les arrangements pris en 1867. Ses exigences, dans l'ordre économique et social, sont influencées par les réformes qu'il entend prôner dans les provinces ou les pays voisins. Il y aurait danger, sous prétexte de différence de culture, de religion ou de philosophie de la vie, à négliger d'adopter chez nous un plan de sécurité sociale qui semblerait bon aux ouvriers des autres provinces.

D'autre part, étant donné, comme le faisait d'ailleurs remarquer le P. Bouvier, la plus grande fluidité de la main d'oeuvre et les facilités de déplacement d'un point à l'autre du pays, il est indispensable qu'il y ait, à l'intérieur des frontières canadiennes, uniformité de législation sociale.

Les deux considérations qui précèdent nous imposent un devoir: celui d'user de nos droits. Puisque nous avons autorité pour légiférer en matière sociale nous devons, sans attendre que le gouvernement central prenne les devants, poser les lois qui mettront les ouvriers et les habitants de cette province sur un pied d'égalité avec ceux des autres provinces dans le domaine du bien-être et du standard de vie. Ce que je dis là n'est pas dicté par un souci de démagogie, je choisirais, si cela était, un autre organe que l'*Action Universitaire*. J'ai choisi d'en parler ici parce que j'estime que ce devoir incombe à une élite. Celle-ci n'a peut-être malheureusement pas conservé un contact assez étroit avec la masse du peuple, elle s'en est tenue, peut-être trop étroitement, à la vertu de textes figés dans des documents anciens. Il me paraît grand temps de réagir si l'on veut que cette élite conserve son ascendance sur le peuple qu'elle est censée guider, qu'elle prenne une conscience bien nette des aspirations et des besoins contemporains de ce peuple pour les faire prévaloir dans la mesure où ils sont légitimes. Autrement, ceux qui composent cette élite, en se retournant, s'apercevront qu'ils ne sont plus suivis, que le peuple s'est détourné d'eux parce qu'il n'en pouvait rien obtenir dans le domaine pratique; il ne faut pas que cette élite devienne une caste!

Raymond TANGHE



Inguinale indirecte
Scrotale - Fémorale
Ombilicale - Ventrale
Inguinale directe

Nos spécialistes possèdent les connaissances particulières requises pour un ajustement exact des ceintures adaptables aux diverses hernies.

Ajustement par des experts des deux sexes dans notre studio,
ou à domicile, sans frais supplémentaire.

Pharmacie **L'EDUC**

1416 RUE BLEURY — TÉL. LA. 3196

Visitez notre nouvelle succursale angle Maplewood et Bellingham,
près du nouvel édifice de l'Université.

Conférence prononcée au
Cercle Universitaire
le jeudi, 18 février 1943
par M. André Montpetit

CONSOMMATEUR,

mon frère . . .

Parmi les sujets d'actualité qui font l'objet de discussions, parfois violentes, il en est un qui nous touche de très près; il nous suit partout, où que nous allions; il nous atteint tous, sans exception; nous y pensons par la force des choses, dès la première heure de notre journée, en beurrant nos rôties le matin, et en buvant un café mal sucré.

Il nous laisse un instant pour revenir aussitôt tandis que nous nous habillons: il faut faire presser l'habit de l'année dernière et revêtir celui de cette année, celui dont votre tailleur ou votre marchand vous a dit, comme à moi, en vous l'essayant: "Vous savez, il est *décuffé*."

Vous attendez le tramway en pensant à votre impôt sur le revenu. Un ami privilégié passe en automobile: il offre de vous descendre au bureau. Sujet de conversation: le nombre de coupons d'essence qu'il lui reste et l'état lamentable de ses pneus.

Enfin, vous voilà à votre place d'affaires: si vous êtes commerçant, vous passez une partie de votre journée à vous demander si vous avez le droit de vendre tel produit plus cher que vous ne l'avez vendu entre le 15 septembre et le 11 octobre 1941. Si vous êtes industriel, vous trouvez, presque chaque matin, sur votre bureau, une nouvelle ordonnance qui vous défend de faire ceci ou cela ou qui vous impose l'obligation de remplir encore une formule.

Journaliste, vous devez raccourcir votre article, parce que le patron vous dira, en raturant: "Rationnement du papier, coupez-moi ça". Encore serez-vous heureux, si le patron n'a pas l'air de se dire: le rationnement, bon prétexte et ça ménage les susceptibilités.

Professionnel, vous n'en souffrez pas trop dans l'administration de vos affaires; les honoraires ne sont ni contrôlés ni rationnés par la loi. Dans bien

des professions cependant, ils le sont par les circonstances, les priorités ou les permis.

Enfin, votre journée terminée, vous remontez à la maison; votre humeur est douteuse. Vous avez mis une heure pour arriver chez-vous et pourtant, il n'y avait guère d'automobiles pour retarder la marche des tramways. Au souper, vous mangez encore de la saucisse parce que votre boucher n'a plus de boeuf, ni de jambon et que vous avez gardé le poulet pour dimanche.

Et malgré tous ces inconvénients, la vie continue, plus belle, plus calme et plus paisible, qu'à peu près partout ailleurs dans le monde.

Dès les premiers jours de la guerre, en 1939, le gouvernement canadien mit sur pied un organisme de contrôle économique affublé du titre imposant de "*Wartime Prices and Trade Board*" — "*Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre*".

Je ne suis pas un économiste et j'ignore si la formule adoptée fut la meilleure. Je ne la discuterai donc pas mais je constaterai avec vous un fait important: dans les trois premières années de la guerre 1914-1918, le coût de la vie augmenta de 37.3 pour cent, alors que, dans la guerre actuelle et pour la même période de temps, il n'a augmenté que de 16.9 pour cent.

Plusieurs d'entre vous se rappellent encore, bien mieux que moi, les prix effarants qu'atteignirent certains produits de première nécessité pendant la grande guerre sans parler de la disparition complète d'une partie de ces produits.

Et je crois, pour être juste, que nous devons aussi tenir compte, dans l'analyse comparative des difficultés économiques suscitées par ces deux guerres, de l'étendue du présent conflit portant sur quatre continents alors que le premier ne se déroula que sur un seul.

Au début de la guerre, le travail de la Commission se résuma, non pas à geler les prix, mais à prendre des mesures de protection afin d'empêcher autant que possible l'épuisement de certains produits. La nécessité d'un contrôle plus ou moins serré ne se faisait pas encore sentir. Jusqu'en novembre 1941, bien peu d'entre nous ont réalisé l'existence même de cette Commission. Elle semblait être un autre de ces corps sans vie apparente.

Petit à petit cependant, le coût de la vie s'accrut à un tel point qu'à la fin de l'été de 1941, tous et chacun nous commencions à nous inquiéter sérieusement de l'impossibilité de boucler le budget familial.

Puis, à l'automne, vous comme moi probablement, vous avez tempêté contre les profiteurs, contre ceux, entre beaucoup d'autres, qui trouvaient le moyen de vous vendre un pot de confitures deux fois plus cher que trois mois auparavant sous prétexte que la récolte de fraises serait sûrement mauvaise l'année suivante ou qu'il fallait prévoir l'expédition outre-mer pour 1960...

Avouons, avec un sourire, qu'en ces jours-là du moins et pour une fois, sans arrière-pensée, nous avons espéré des mesures de contrôle de la part du gouvernement.

Tous, nous nous sommes réjouis, en novembre 1941, lorsqu'un ordre en conseil fut adopté par le Gouverneur-Général, dans le but de donner à la Commission des Prix le contrôle absolu de la distribution, de la consommation et des prix des biens dans la vie économique canadienne.

Ainsi, à compter de ce jour, nous entrons dans une phase nouvelle: directement ou indirectement, toute l'activité économique du Canada, depuis les produits chimiques, la construction, les métaux, le transport, jusqu'au commerce de gros et de détail, voire même les loyers, tombait sous la juridiction de la Commission elle-même ou de ses contrôleurs.

Nous sommes aujourd'hui devant le fait accompli. Et j'ai pensé qu'il pourrait peut-être vous intéresser de savoir quel système la Commission a adopté pour assurer le respect de ses règlements et ordonnances.

Vous connaissez le dicton populaire: Nul n'est censé ignorer la loi. En ces temps de réglementation en série la rigueur de ce principe légal demeure.

Bien rares sont ceux qui lisent la Gazette du Canada; aussi la Commission se doit-elle, en toute justice pour chaque classe de contribuables dont

les droits peuvent être affectés par une nouvelle ordonnance, de les avertir et de les mettre en garde par tous les moyens appropriés.

Elle a créé un service central d'information dont la fonction principale est précisément de renseigner le public. Ce service met d'abord à contribution la presse et la radio. Souvent, en feuilletant votre journal, vous avez vu des pages quasi entières consacrées à cette publicité d'information. Plusieurs fois, il a dû vous arriver d'écouter, d'une oreille distraite, en attendant la suite des aventures de Séraphin, un annonceur qui s'évertuait à vous éclairer sur quelque nouvelle interdiction. Voilà les principales armes employées par ce service d'information de la Commission pour combattre les dangers de l'ignorance inexcusable en droit.

Il y en a quelques autres, telles, les brochures, les nouvelles, qui cependant n'atteignent pas le grand nombre; tels également, pour les commerçants en particulier, les bulletins du détaillant et du grossiste, hebdomadaires de quatre pages chacun publiés dans les deux langues et dans tout le Canada, afin de les tenir au courant de toutes les ordonnances qui les concernent.

Plus près de nous, nous trouvons dans chaque grand centre, les bureaux, dits régionaux, de la Commission et dans les endroits moins considérables, les bureaux des représentants de cet organisme pour une localité déterminée. Ces bureaux constituent d'autres sources d'information. A Montréal, par exemple, des centaines de personnes y passent chaque jour, les unes pour obtenir une copie d'ordonnance, les autres pour avoir des explications sur l'interprétation d'un règlement.

Après toutes ces mesures de précaution, la Commission est justifiée de croire que nul n'ignore sa réglementation. La connaissance de la loi cependant ne suffit pas à en assurer le respect. Je me souviens de ce propos d'un professeur de la Faculté de Droit: Une loi sans sanction et sans mode de surveillance du contrôle est inopérante. Mieux vaudrait la rayer de nos statuts. C'est là une vérité qui n'échappe à personne, surtout pas au législateur.

Après n'avoir rien épargné pour porter à la connaissance des intéressés les restrictions qu'elle impose, la Commission doit voir à leur application; elle doit exercer contre ceux qui les transgressent, les recours prévus.

Nous touchons ici à cet autre service de la Commission, connu sous le nom de "Enforcement Division". Personne n'a encore suggéré une traduction vraiment à point: littéralement, on dirait

“Service de l'exécution ou de la mise en vigueur des ordonnances”.

Chaque bureau régional a un service de ce genre. Il faut y passer une journée pour constater le travail qui s'y fait. En font partie, à Montréal seulement, et c'est insuffisant, près de trente-cinq investigateurs et cinq ou six avocats.

Ces investigateurs, en vertu des ordonnances de la Commission, ont un droit d'inspection fort étendu. Un jour, ils iront chez un boucher pour contrôler les prix auxquels il vend ses viandes; ils examineront toutes les entrées dans les livres et les compareront avec les états de compte; le lendemain ils étudieront les prix des repas chez un propriétaire de restaurant; plus tard, munis d'un mandat, deux d'entre eux iront saisir un régime de bananes qu'un marchand vend trop cher.

En d'autres circonstances, ils entreprendront une enquête approfondie chez des marchands spécialisés dans la vente à tempérament ou chez un grossiste en produits alimentaires. Puis, ce sera un rapport à soumettre dans un cas d'augmentation de loyer ou de réduction des avantages fournis par un propriétaire à son locataire.

Quelques fois les investigateurs de la Commission sont aidés par les officiers de la Gendarmerie Royale ou par les fonctionnaires des Ministères Fédéraux des Poids et Mesures ou du Commerce et de l'Industrie: il faut, par exemple, mettre la main sur certains vendeurs d'essence qui n'exigent pas de coupons de leurs clients.

Enfin, et ce ne sont que quelques exemples entre mille, un investigateur aura pour tâche d'établir qu'un contribuable a effectué, dans sa maison d'affaires, des réparations dont la valeur totale dépasse \$5,000. dollars, et ce sans avoir, au préalable, obtenu un permis de l'autorité compétente.

Vous vous demandez peut-être ce qui provoque toutes ces enquêtes. Dans bien des cas, à la suite de l'adoption d'une ordonnance qui affecte plus particulièrement une classe de contribuables, tels les colporteurs, ou les regrattiers, les investigateurs agissent à la demande des chefs de service de la Commission. Dans d'autres cas, une simple lettre ou un coup de téléphone met tout en branle. Ainsi, cette dame, et j'ai eu connaissance de ce fait, qui écrit à la Commission pour l'aviser que sa meilleure amie, Madame Une Telle, a caché sous son lit, cinquante livres de sucre. Ou encore, un mari évincé du foyer conjugal par sa moitié en fureur, prend refuge dans une pension, d'où il téléphone à la Commission pour demander s'il ne serait pas possible d'envoyer un représentant auprès de sa

femme afin de lui réclamer sa carte de rationnement.

Très souvent, et je tiens à le dire, parce que la Commission a, dans certains milieux, la réputation de persécuter, les personnes qui ont enfreint la loi, sont alors avisées d'avoir à cesser les illégalités commises. Très souvent, les poursuites ne sont intentées qu'après une manifestation de mauvaise volonté évidente.

Une fois que le directeur du bureau légal régional a décidé qu'il y a lieu de procéder, il en demande la permission au bureau-chef à Ottawa. Règle générale, aucune poursuite judiciaire n'est commencée sans l'autorisation écrite du Secrétaire de la Commission ou du procureur-général de la province.

Une fois son enquête terminée, l'investigateur rédige un rapport avec pièces justificatives à l'appui. Le dossier passe alors à l'un des avocats du bureau légal qui l'étudie, le discute parfois avec l'enquêteur ou avec un confrère du bureau et qui soumet ses recommandations.

Les causes de la Commission sont plaidées par des avocats qui ne sont pas attachés à cet organisme. Il ne m'appartient pas de fournir des statistiques à ce sujet. Il est à remarquer cependant que la Commission n'actionne pas à tort et à travers puisqu'au delà de 90% des plaintes portées devant nos Cours se terminent par des condamnations. Celles-ci varient à l'infini, ainsi qu'en font foi les rapports publiés dans nos journaux. La politique suivie jusqu'à ce jour a été de demander des amendes proportionnées à la gravité de l'infraction commise et à la situation financière des inculpés.

Et voilà que mes vingt minutes sont presque écoulées. En me relisant, je constate que mes quelques remarques peuvent donner l'impression d'un plaidoyer *pro domo*. Déformation professionnelle, sans aucun doute, car, mon unique but a été d'expliquer, dans les grandes lignes, les moyens adoptés par la Commission des Prix pour renseigner le public sur ses ordonnances et pour en assurer le respect.

Pour se rendre foncièrement populaire, il ne lui reste peut-être plus qu'à rationner les discours du genre de celui-ci quoique vous l'ayez écouté avec un contrôle parfait, ce dont je vous remercie.

André MONTPETIT,

Professeur à la Faculté des Sciences sociales,
économiques et politiques.

LE SEPTIÈME ART . . . son public, sa critique

Extrait d'une causerie prononcée le 23 février 1943
devant la Société d'Études et de Conférences à Montréal
par GENEVIÈVE de la TOUR FONDUE

Le public exerce sur la production cinématographique une influence certaine. Le cinéma a reçu de lui sa morale, son goût pour les solutions optimistes qui consacre le triomphe de l'amour, le succès du travail de l'homme, le rachat du réprouvé, son goût aussi des représentations réalistes qui a été d'ailleurs exagéré et dépassé.

Ce même public s'est lassé des acteurs efféminés du début, type Rudolph Valentino et André Luguet, il a réclamé de plus en plus des figures athlétiques à l'expression rude, incisive, fortement masculine, comme celle des Gable, des Powell, des Gabin, des Jean Chevrier ou des séducteurs de race comme Boyer et Francen.

C'est encore pour satisfaire le public que le cinéma s'est livré à la découverte du visage humain, terre presque inconnue, explorée maintenant par les gros plans qui nous livrent ses passions les plus secrètes.

Ce public vient à l'écran pour tromper la faim et la soif de beauté qui le hante autant que pour se distraire; l'écran, à son tour, réagit sur lui.

"Je songeai, écrit François Mauriac dans le tome I de son Journal, que le cinéma nous livre, en effet, à l'éternel adversaire, à la femme dégagée de tout ce qui, dans la vie quotidienne, l'abîme, la désarme, la rend moins dangereuse. Au cinéma seul, nous comprenons jusqu'au fond les vers de Vigny:

*Et les rois d'Orient ont dit dans leurs cantiques
Ton regard redoutable à l'égal de la mort.*

Et c'est encore à Mauriac que nous empruntons cette anecdote:

"Peut-être Greta Garbo sait-elle qu'un soir, à Philadelphie, à Buenos-Ayres ou à Melbourne, l'un de ses amants inconnus se leva soudain, et que se frayant un chemin à travers les corps furieux, marchant sur la foule comme sur la mer, les bras tendus vers la forme adorée présente, insaisissable, il donna de la tête dans l'écran crevé. . . Scène étrange qu'évoque pour mon coeur une phrase de Rimbaud: "Puis, ô désespoir, la cloison devint vaguement l'ombre des arbres, et je me suis abîmé sous la tristesse amoureuse de la nuit".

Ces réactions décrites par Mauriac sont évidemment poussées à l'extrême. Mais l'imitation ridicule des "stars", l'appât du luxe et du confort qu'elles étalent, l'espèce d'auréole qui entoure les filles repenties ou les mauvais sujets, sont les indices certains d'un malaise qui compromet parfois le rapprochement entre les classes sociales voulu, en principe, par le cinéma comme un bienfait.

Au cours d'une enquête, rue Royale, à la luxueuse succursale de Max Factor, le célèbre maquilleur d'Hollywood, je me suis enquis auprès de la gérante parisienne des traitements et procédés employés aussi bien que de la composition de sa clientèle. A cet égard, elle m'a révélé, à mon grand étonnement, qu'elle recevait dans ses salons de beauté moins d'actrices de cinéma que de femmes du monde ou de jeunes travailleuses préoccupées de leur visage. On retrouvait là l'influence certaine du cinéma.

On s'aperçoit donc que le public, tout comme les producteurs, a besoin d'être guidé, éduqué et averti afin de ne pas faire fausse route.

C'est le rôle très important que joue la critique cinématographique et sur lequel je ne saurais trop insister. Les gens cultivés: littérateurs et journalistes, spécialistes des problèmes sociaux et philosophiques, économistes et hommes politiques, esthéticiens et ecclésiastiques ne peuvent ignorer l'énorme phénomène contemporain qu'est le cinéma.

Or la critique — qui se différencie nettement du compte-rendu publicitaire, je tiens à le souligner — a eu pour première tâche de lancer cette élite à la découverte du cinéma et de l'y attacher par snobisme autant que par nécessité. L'article de critique des films était certainement le plus lu dans nos journaux français, avant la guerre, n'en déplaise aux commentateurs politiques ou littéraires, et c'est assez logique si l'on pense qu'il y a beaucoup plus de gens qui voient des films que de lecteurs de romans. Il est nécessaire que tous les journaux aient un critique de films comme ils ont un critique théâtral ou littéraire parce que le public auquel il s'adresse est encore plus vaste, plus malléable et recherche d'instinct une norme d'appréciation. Du point de vue artistique comme du point de vue moral c'est essentiel. Ce besoin est tel que la revue cinématographique catholique "Choisir", dont le nom indique assez le but, était parvenue à s'imposer à Paris dans tous les milieux où le cinéma apportait ses problèmes et ses inquiétudes.

Dès le début, la critique cinématographique a eu ses spécialistes. En 1919, Louis Delluc publiait chez Grasset un livre intitulé *Cinéma et Cie* qui marqua les premiers pas d'une critique qui n'a cessé depuis de s'affirmer avec les Vuillermoz, Jean Fayard, Georges Blond, Robert Brasillach, André Rivollet, Yvon Novy, Edmond Sée, Pierre Wolf et tant d'autres.

Véritable créateur avec Canudo de la critique cinématographique, Louis Delluc s'est affirmé le défenseur de la simplicité, des valeurs humaines, du style dépouillé. A travers lui on apprit en France à juger un film, à savoir regarder l'écran, à devenir exigeant. Il a été le guide de la réadaptation de l'après-guerre, incitant aux recherches actives pour assouplir la technique, perfectionner l'instrument, enrichir le langage, guider les artistes.

Aucun acteur de cinéma n'est plus sensible au style que l'acteur français. Il enferme toutes ses sensations dans une expression synthétique et il la traduit d'une façon claire et précise. C'est ce style que la critique française a constamment cherché à perfectionner et à soutenir, le style d'un Raimu, d'un Gabin, d'un Michel Simon, d'un Larquey, d'un Fernandel ou d'une Françoise Rosay, d'une Arletty, d'une Michèle Morgan, d'une Marcelle Chantal ou d'une Marguerite Moreno. Et ce style était devenu si particulier à la France que c'est sans doute pourquoi transplantés à Hollywood la plupart de nos artistes ont été dépaysés et n'ont rien produit de fameux, en dépit de l'excellence des moyens matériels mis à leur disposition.

Si cette adaptation n'a pas été heureuse, nous devons reconnaître, par contre, que plus un film est marqué du caractère français, plus il a de succès à l'étranger. Bosley Crowther écrivait il y a 2 ans dans le *New York Times*: "Les Américains furent amenés à découvrir les qualités uniques des meilleurs films français: leur intelligence, et leur compréhension et leur réalisme honnête qui était assez différent de cette sorte de juvénilité qui s'échappe des éblouissantes productions d'Hollywood. La perfection technique faisait souvent défaut dans ces films. Mais ils avaient quelque chose d'infiniment plus désirable qui attirait les habitués."

Ce témoignage flatteur, rendant hommage à une situation très brillante lorsque la guerre éclata en 1939, n'aurait pas été possible, je crois, sans la vigilance de notre critique qui, bien souvent, a osé s'élever contre les excès, quels qu'ils soient: excès de réalisme ou excès de facilité, et lutter contre les fautes de goût ou de vraisemblance.

Valério Jahier, dans un article intitulé: *42 Ans de cinéma*, écrivait qu'en France, le cinéma reste un des délassements préférés du peuple, mais qu'il "aurait beaucoup de peine à s'y reconnaître car jamais chez nous le cinéma n'a été un reflet de la collectivité et n'a adhéré à la vie nationale."

Imaginons un instant que demain on ne puisse plus faire ni projeter de films, nous aurions l'impression que l'Amérique est brusquement devenue muette, qu'elle s'est assoupie dangereusement. "C'est qu'en Amérique, précise Jahier, le cinéma est dans la race et qu'à travers le cinéma cette race s'est fait connaître comme jamais ni sa peinture, ni sa musique, ni son théâtre, ni sa littérature ne nous l'auraient fait connaître."

L'expression par l'image relève peut-être d'une sensibilité plus primitive que celle du Latin. Certains "gags" américains témoignent, par exemple, d'un sens du concret qui ne se trouve guère en France où l'esprit et l'humour se réalisent essentiellement dans le mot, sous une forme nettement abstraite. Harold Lloyd devenu producteur de film faisait cette réflexion à un journaliste: "Le rire, de plus en plus est d'origine intellectuelle, et non simplement physique, comme aux anciens jours des tartes à la crème et des poursuites échevelées. . . Celui qui sous-estime l'intelligence du public commet une grosse erreur." Or il est permis de croire que sans l'émulation créée par le cinéma français un cinéaste américain n'aurait guère auparavant réagi de la sorte.

Mais si le Français est moins elliptique que l'Américain dans l'image mouvante et partant moins doué au point de vue strictement cinématographique, il sera peut-être sauvé grâce au cinéma parlant où il règnera de nouveau par son esprit.

Je crois à l'avenir du cinéma français, non pas à titre d'exception, mais parce que le fossé qui semblait s'être creusé en France entre le cinéma et la vie est en train de se combler, sous l'influence d'une jeunesse qui, ayant reçu du cinéma le principal de sa formation culturelle, est maintenant en mesure de le servir et de lui restituer le meilleur de son apport, par l'adaptation presque spontanée des dons de sa race et de son intelligence.

Quand les circonstances nous seront de nouveau favorables nous ferons plus, je crois, que de produire quelques bons films. Il n'est pas souhaitable, pour cela d'entrer dans la conception américaine du cinéma et de tout lui sacrifier pour autant. Il en est du cinéma comme du tourisme, le confort des lieux et la publicité ne doivent pas primer la valeur intrinsèque du paysage et de l'oeuvre que l'on veut exhiber. Rien ne pourra détourner le cinéma français d'essayer de se maintenir, même s'il n'y réussit pas toujours pleinement, dans la voie sincère de l'art et de l'esprit dans laquelle il s'est engagé dès l'origine. Son effort pour durer depuis l'armistice malgré des difficultés et des pressions sans nombre en est la preuve.

Vous avez ici une situation de choix, d'arbitre si j'ose dire. En éduquant le public à comprendre et à aimer les films français vous servirez la culture française, votre culture. Le film français, même imparfait, est l'argument le plus vivant qui soit en faveur de la survivance française et de son avenir. A ceux qui vous déclarent qu'il n'est pas d'arme possible pour lutter contre l'américanisme envahissant opposez le film français. Je reconnais qu'en ce moment c'est particulièrement difficile. Mais préparez dès maintenant le terrain, vous n'aurez pas à le regretter. Car il y a encore des oiseaux qui chantent dans nos bois, un soleil lumineux qui éclaire nos assises terriennes et nos murs centenaires et que ne sauraient voiler définitivement les sombres nuages amoncelés, de fiers jeunes gens prêts à de grandes tâches et des femmes de France belles et sereines que n'ont pu courber l'affront et la douleur. . . Un jour, que je souhaite prochain, nos films vous raconteront tout cela, l'histoire de la France qui continue.

Geneviève de la Tour Fondue

Wilfrid Clermont

LIMITÉE

MARCHANDS DE FOURRURES EXCLUSIVES

1604, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

TEL. LANCASTER 2331

Maurice Clermont

Rodolphe Clermont

Crédit Foncier Franco-Canadien

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

5 RUE ST-JACQUES EST

SIÈGE SOCIAL

MONTREAL

•

SUCCURSALES: QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG

RÉGINA - EDMONDTON - VANCOUVER

(PROPRIÉTÉS À VENDRE)

PARTICOLES..

et autres

FANATOCHES

Ne dites pas: on a fondé un nouveau parti; "fonder", ça sent les fonds électoraux, les fonds marécageux et troubles. Dites: on vient de "poser" un nouveau parti, comme on pose une... borne au bord du chemin. Ça pose, ça compose et ça repose un homme, fut-il simple électeur.

On trouvera désormais un "bloke" populaire dans le Québec. Découverte qui illustre bien l'évolution des esprits. Le nouveau-né se présentera dans l'arène fédérale, tel David, armé d'une fronde et d'un esprit frondeur.

A ce propos on peut regretter qu'il n'y ait pas plus de partis dans les parlements. Il en faudrait au moins une vingtaine pour chaque province. Le parlementarisme (quintessence de la démocratie) en serait vivifié.

Ne craignez pas qu'il soit difficile de trouver des noms pour ces nouveaux partis. Il y a des spécialistes en étiquettes politiques qui ont une palette extrêmement variée. Nous aurions une gamme de nuances qui pourrait s'étendre du libéralisme-totalitaire au communisme-conservateur en passant par les néo-démocrates-social-chrétien-modérés.

Songez au bel arc-en-ciel que représenterait notre parlement: de l'infra-rouge à l'ultra-bleu; toutes les nuances se fondraient en une harmonie de couleurs. Les élections deviendraient une source de joies esthétiques: le pays s'appliquant à façonner son parlement comme une oeuvre d'art.

La multiplicité des partis, pourvu qu'elle n'affecte pas une seule province, offrirait des avantages évidents:

1o il y aurait beaucoup plus de chefs; l'idéal serait même le parti d'un seul homme.

2o les meilleurs citoyens pourraient "se dévouer à la chose publique" sans crainte de jouer les seconds violons.

3o les chefs de partis n'auraient plus à remorquer les parasites qui ne pensent qu'à demander des faveurs pour leurs électeurs!

4o l'esprit de parti, loué des uns, blâmé des autres, disparaîtrait. On verrait se réaliser l'axiome: le tout est plus grand que les partis,

5o ce serait la fin du règne du "père fouettard", le "whip", qui fait ranger les indisciplinés; cette institution moyenageuse est incompatible avec la dignité de l'élu du peuple,

6o le gouvernement serait chose facile et agréable: il n'y aurait que des ministères de coalition composés de cent à cent-cinquante personnes. Chaque ministre assumerait des fonctions bien définies; est-il admissible, par exemple, qu'en plein XXe siècle, il n'y ait pas un ministre de la numismatique?

On objectera que, par ces temps de rationnement, une telle orgie de maroquins serait intempestive. Hélas, le rationnement tape sur tout! Il a été question de "couper" les partis pour n'en laisser qu'un par pays!

De grâce qu'on laisse proliférer les partis; ils sont la mesure de la vitalité parlementaire et, suivant la vieille devise: Divide ut regnes, divisons-nous pour pouvoir régner!

Le huard

Résidence: 8813 Boul. La Salle
YOrk 3165

Soir: 783, St-Ferdinand
Tél. WE. 5838

PAUL EMILE SAVAGE
NOTAIRE

Bureau: EDIFICE TRAMWAYS
159, Craig O., suite 613-14 — Tél. BElair 1708

265, rue Ste-Catherine est
Tél. LA. 6703—Montréal

Fait-Favreau, Ltée

LORENZO FAVREAU, o. o. d.
Président-Propriétaire

Examen de la vue
Verres Correcteurs

et assistants
Optométristes - Opticiens
"Bacheliers en Optométrie"

6890 rue St-Hubert
Tél. CA. 9344
MONTREAL

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES

. . . ou le culte de l'honneur

Nous entendons souvent des formules nouvelles qui voudraient être des mots d'ordre pour l'avenir. On affirme que c'est dans le domaine économique que se livreront demain les luttes que nous devons gagner. C'est dans le monde des affaires que notre groupe ethnique devra reprendre le temps perdu, conquérir cette supériorité qui lui manque. C'est en faisant des affaires et de l'argent que, paraît-il, nous pourrions sauver notre culture, notre esprit et notre âme. Il ne m'appartient pas de juger ces directives, mais je voudrais bien que sur ce terrain neuf où nous nous aventurons nous ne perdions pas les notions claires que nous avions hier encore de la dignité de notre pensée, de notre culture et de notre caractère.

Il est essentiel que nous gardions dans ces activités inaccoutumées le sens de l'honneur et de l'honnêteté.

Il faut se rendre compte que même au sein des professions dites libérales, les soucis matériels ont déjà étrangement altéré la conception que nous avons de nos vies professionnelles. Les études des avocats sont maintenant des bureaux d'affaires où se transigent les transactions compliquées de la haute finance et du grand commerce, où se bâtissent et se défont les bureaux de direction des grosses compagnies. Les ingénieurs sont devenus les satellites indispensables des corporations géantes qui monopolisent les énergies dans toutes les branches de l'industrie. Les médecins sont en train de devenir les serviteurs de la finance ou de l'état.

Devant ce monde des affaires qui s'impose à tous, envahit tous les milieux, je songe aux déficiences nouvelles qui se multiplient dangereusement chez notre élite. Je n'ai pas l'intention de vous en dresser le déprimant tableau. Je ne veux qu'en souligner une qui présente, à mon sens, de graves dangers. Les réflexions que je veux vous communiquer sont peut-être amères et sévères. . . Je m'en excuse. Je sais d'ailleurs que les reproches que je vais formuler ne vous concernent pas et je me sens plus à l'aise pour vous dire toute ma pensée.

"Les affaires sont les affaires". . . ce n'est pas seulement le titre d'une comédie âpre et mordante d'Octave Mirbeau. C'est une phrase connue que nous entendons depuis longtemps et qui sert à cacher bien des laideurs. C'est la formule d'une morale nouvelle où risque de sombrer la conception véritable de l'honneur et de la probité.

L'homme de finance qui lance sur le marché une valeur risquée, qui en recommande l'achat dans le seul but de retirer de ces transactions un profit confortable endort sa conscience en se disant: Les affaires sont les affaires.

L'homme de commerce qui, par une publicité trompeuse, se débarrasse chez les naïfs de marchandises invendables dont les acheteurs seront demain embarrassés, fait taire ses scrupules en se disant: Les affaires sont les affaires.

L'avocat, qui organise la trame de ces compagnies limitées aux possibilités illimitées où l'argent des autres est le seul qu'on risque, songe que l'édifice qu'il construit est vacillant, qu'il servira d'abri à la malhonnêteté, à l'abus de confiance, mais il se rassure en se disant qu'il faut hurler avec les loups et, qu'en somme, les affaires sont les affaires. . .

Nos hommes d'affaires, nouveaux arrivés dans un monde qui jusqu'à ces derniers temps leur était fermé, réalisent que la morale, la probité, l'honneur ont, chez leurs concurrents, un sens bien différent de celui qu'ils connaissaient. Ils sont alors tentés de s'adapter rapidement dans leurs relations d'affaires à cette morale nouvelle. Ils garderont pour leur famille les vieilles idées et tenteront de se former une conscience spéciale pour le monde des affaires où ils évolueront. Nous rencontrons souvent de ces cas curieux de conscience double.

Dans un autre domaine, dans la vie publique, combien d'hommes modèles, honnêtes et scrupuleux dans leur vie privée traitent à la légère et comme les incidents ordinaires d'un sport inoffensif, les pires injustices politiques, les fraudes électorales les plus manifestes. Vous avez déjà rencontré de ces chefs d'entreprise qui, avec ostentation, ont fait bénir leur établissement, où les images pieuses et les sacré-coeurs illuminés créent une atmosphère de tout repos et qui ne reculent pas devant l'abandon d'engagements pris sur l'honneur, si faute de preuve, on ne peut légalement les forcer à les respecter. Cependant, il n'y a pas deux morales: l'une pour le foyer, l'autre pour le bureau. Il n'y a pas deux honnêtetés, l'une dont on donne ostensiblement l'exemple à ses concitoyens et une autre qui n'existe que pour son profit et avantage dans la conquête de la supériorité économique.

Combien de gens, roulés par des hommes d'affaires habiles, expriment, dans le silence de nos bureaux, leur étonnement et leur dégoût d'injustices criantes, de reniements de la parole donnée, d'exigences cruelles qui viennent de personnages qui se font un point d'orgueil d'être des citoyens modèles et exemplaires, quand ils ne portent pas, au revers de leur veston, quelque décoration pontificale.

Cette amoralité est en train d'affaiblir chez-nous, de façon alarmante, le sens de l'honneur. Ce sentiment de l'honneur est devenu un objet rare, un bijou de luxe qui ne convient qu'à certains membres prédestinés d'une élite déjà restreinte. C'est un panache dont se parent encore certains Cyrano modernes qui, tout en étant bien sympathiques, font tout de même sourire. Ces gens sont si peu pratiques, si peu des gens d'affaires. C'est Besson qui s'écriait: "L'Honneur! vieille chanson, article démodé... c'était du diamant... on ne porte plus que du strass. C'est moins cher et ça fait autant d'effet."

L'honneur n'est plus ni la considération des obligations qu'on assume, ni la garantie des engagements qu'on prend.

Celui-là est souvent un homme d'affaires averti, respecté, qui sait dans ses transactions endormir l'attention de ceux avec qui il transige pour mieux les dépouiller. La valeur, l'habileté en affaires est trop souvent devenue l'art de rouler son voisin en évitant d'être pincé.

Celui-ci est un commerçant considérable et considéré qui, à la faveur de contrats de vente à tempérament, livre un objet de luxe à un client qui, à sa connaissance, n'a pas les moyens de l'acheter, retire en versements les 4/5 du prix de vente, reprend l'objet pour défaut de paiement d'un terme à échéance et veut réclamer, en vertu de son contrat, la balance du prix de l'objet dont il a repris la possession sans en avoir jamais livré la propriété. Cette pratique commerciale était devenue tellement répandue que lorsque le législateur, justement effrayé d'une telle exploitation, a voulu en réprimer les abus, de gros bonnets de la finance et du négoce ont protesté au nom de la liberté et des meilleurs intérêts du commerce.

On a réussi à obtenir la signature d'un naïf, d'un imprévoyant sur un contrat de ce genre. On exige l'accomplissement de l'injustice de la convention. On sait que c'est injuste, mais on se rassure en se disant que c'est légal. La conscience, celle des avocats comme celle des hommes d'affaires, ne juge pas suivant nos lois humaines et cela peut devenir ennuyeux pour les uns comme pour les autres.

Ne pensez-vous pas qu'il faille déplorer que les engagements que l'on prend, qui ne sont pas reconnus par des documents ou qui sont assumés sans témoin, ne lient pas toujours la partie qu'ils gênent. "Il est peut-être vrai que j'ai pris cet engagement, mais l'autre partie n'a ni papier, ni témoins. Il n'avait qu'à prendre ses précautions. Les affaires sont les affaires. Confiance que l'avocat reçoit trop souvent et qui témoigne d'une déplorable mentalité.

Ne trouvez-vous pas avec moi que nous sommes facilement satisfaits que tout est bien pourvu que tout paraisse bien et que notre premier souci est devenu celui de ne pas être surpris en flagrant délit de mensonge ou de malhonnêteté.

Au fond de ce mal, qui existe et qu'il faut déplorer, que ce soit agréable ou non, vous trouvez une raison dominante, l'affaiblissement alarmant du sens de l'honneur.

Emile Faguet, ce jongleur de la pensée et de la langue, disait: "C'est un sentiment très beau, très spirituel, tout à fait *sui generis*. C'est un sentiment qui, sans considérer l'utilité personnelle ni même l'utilité sociale, nous persuade que nous sommes les esclaves de notre dignité, de notre noblesse, de ce qui nous distingue d'être jugés par nous, inférieurs à nous et, nous assure qu'à cette

dignité, qu'à cette noblesse, qu'au soin de ne pas déchoir, nous devons tout sacrifier, même la vie. C'est un sentiment aristocratique, en ce sens, qu'il est toujours accompagné du désir de se distinguer de quelqu'un estimé inférieur."

"Le véritable honneur, c'est une estime exigeante de soi, une estime telle que pour la mériter on fait des efforts extrêmement énergiques pour se distinguer non seulement de ceux que l'on voit inférieurs à soi, mais de soi-même tel qu'on se voit. C'est une estime de ce que l'on serait, si l'on était meilleur. L'honneur consiste à vouloir mériter l'estime de celui qu'on pourrait devenir."

La vie trépidante moderne ne s'attarde plus à ces notions surannées. On n'a plus le temps de s'arrêter, de se recueillir pour se juger soi-même. La plupart des malhonnêtetés qui se commettent ne sont pas connues. Si leur auteur, au lieu de craindre le jugement des tribunaux ou de l'opinion publique, s'était soumis au jugement éclairé de sa conscience, si surtout il ne lui avait pas imposé silence, je crois qu'il y aurait moins d'injustices à déplorer, moins de torts à redresser.

Ces propos ne sont pas gais. . . ils sont sévères. On pourra discuter l'autorité de celui qui les a tenus; on pourra difficilement en contester la véracité. A la faveur de la crise, trop de gens, obligés de vivre d'expédients, acculés à des situations désespérées, assoiffés de supériorités économiques s'arrogent le droit de recourir à des méthodes que condamnent et que condamneront toujours l'honnêteté et l'honneur. Les hommes d'affaires que vous êtes ont une conception claire et nette de leurs devoirs privés, commerciaux et sociaux et j'en sais plusieurs qui déplorent avec moi des insuffisances qu'ils ont depuis longtemps comblées.

L'honneur, l'honnêteté, sont des vertus françaises. Nous les avons hier. Elles faisaient partie de ces vertus ancestrales, qu'à défaut de richesse, nos pères nous ont laissées. La supériorité économique deviendrait pour nous un malheur irréparable si, pour l'obtenir, nous devions abandonner les caractéristiques fondamentales de notre âme française.

Faisons des affaires, mais faisons les à la française, avec une conscience toujours en éveil, un sens de l'honneur aiguë, un souci de probité constant et scrupuleux. Nous prendrons peut-être plus de temps à atteindre le but vers lequel nous tendons. Nous y arriverons plus fièrement et nous n'aurons démerité de personne.¹

Antoine RIVARD

¹ Conférence prononcée au Cercle Universitaire, de Montréal.

BISCUITS	CONFISERIES
DAVID & FRÈRE	
Limitée	
Téléphone	1930, RUE CHAMPLAIN
AMherst 2115*	MONTREAL

<p>La Banque Canadienne Nationale</p> <p>est la banque du public aussi bien que la banque des hommes d'affaires.</p> <p>Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts personnels, de remises, de recouvrements ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désiriez le consulter.</p> <p>Actif, plus de \$180,000,000. 534 bureaux au Canada 66 succursales à Montréal</p>
--

J.-O. GIROUX
Optométriste-Opticien diplômé Membre de l'A.E.P.O. de Paris
Assisté de
MM. A. Philie, J.-A. Allaire, G. Laurier, O.O.D.
Lunetterie et verres optalmiques
Bureaux chez
Dupuis Frères <small>LIMITÉE</small>

CRescent 2173*
Mme Espérance
FLEURISTE
365 ouest, avenue Laurier près de l'avenue du Parc

Nos oeuvres de charité

comptent

sur l'élite intellectuelle

par M. Lucien Desbiens

Si, comme le dit judicieusement Tolstoï, la compassion est l'une des plus précieuses facultés de l'âme humaine, les universitaires ne doivent-ils pas développer, chez eux d'abord, et dans le champ de leur influence ensuite, une telle faculté.

Ceux qui constituent l'élite intellectuelle, scientifique et artistique, la classe dirigeante de la société, ont, parmi leurs principales responsabilités, celle d'enseigner le devoir de la charité. Comme l'exemple est encore l'enseignement le plus efficace, ils prêcheront d'exemple, en répondant à l'appel que lancera, du 29 mars au 7 avril, la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises. Mieux placés que bien d'autres pour apprécier le bien incalculable accompli par nos diverses oeuvres d'assistance, les universitaires auront à coeur de voir, une fois de plus, dans notre ville, triompher la cause des malheureux. Par leur contribution personnelle, par la propagande qu'ils feront autour d'eux, ils aideront la Fédération non seulement à atteindre son objectif de \$517,000, mais à le dépasser largement.

Les lecteurs de *l'Action Universitaire* sont bien familiers, sans aucun doute, avec les oeuvres soutenues par la Fédération. Ils connaissent, en particulier, les services rendus aux nouvelles mamans pauvres par *l'Assistance Maternelle*, les oeuvres de salut et de prévention que sont les *Camps de santé* et les *Colonies de vacances*, les oeuvres paroissiales de la *Goutte de Lait*, les *Cantines scolaires* qui ont pris une si grande expansion en ces dernières années, le *Service des Infirmières visiteuses* qui a comblé une lacune en donnant des soins à domicile aux malades pauvres ou de moyens modestes, *l'Ecole du Service Social* que Monseigneur l'Archevêque a fait naître dans son diocèse en vue de former des assistantes sociales professionnelles.

On pourrait ajouter à cette liste, le *Bureau d'Assistance aux Familles*, service social des cas individuels qui rend d'inappréciables services à nos familles, tend à leur maintien et travaille à leur réhabilitation, la *Société de Saint-Vincent-de-Paul*, dont l'inlassable dévouement envers nos déshérités n'échappe à personne, le *Service de l'Aide aux Désemparés* qui fait, auprès de la jeunesse des milieux ouvriers une oeuvre de renflouage, de rééducation et de secours matériel, et tant d'autres oeuvres d'importance primordiale dans une ville aussi populeuse que la nôtre!

Toutes ces oeuvres fédérées dispensent, chaque jour de l'année, de la chaleur, de l'espérance et du réconfort à des milliers de malheureux qui attendent de vous, de nous tous, le geste généreux qui permettra, une fois de plus, à la Fédération, de boucler son budget. SOYONS AVEC EUX, soyons avec toutes ces mères, ces malades, ces vieillards, ces infirmes, ces enfants qui nous implorant. SOYONS AVEC EUX, comme nous le demande, avec une instance plus impérieuse que jamais, notre fédération canadienne-française.

Lucien Desbiens



Produits chimiques de qualité pour les professionnels et l'industrie depuis 1818

* MERCK & CO. LIMITED - MONTREAL & TORONTO *

QUALITÉ & SERVICE
P.-E. PAQUETTE

ANGLE ST-HUBERT & DULUTH
Téléphone FRontenac 0302

ESSENCE - HUILE A MOTEUR

GRAISSAGE-SERVICE DE BATTERIES

MISE AU POINT DU MOTEUR

ART DRAMATIQUE



LA JOIE EST EN TRAIN DE RENTRER
DANS L'ART...

Depuis deux mois, trois volumes ont paru à Montréal sur l'Art dramatique. Ce nombre et la qualité des écrits sont un signe évident de renouveau, accentué par les manifestations publiques auxquelles prennent part des troupes telles que les Compagnons de Saint-Laurent et l'Equipe.

Jean Cusson a intitulé son livre: *Un réformateur de théâtre, Léon Chancerel*¹. On pourrait le diviser en trois parties. Dans la première il reprend, après Copeau et Chancerel, le procès du théâtre contemporain attaché "à la tradition bourgeoise et réaliste". Théâtre qui, malgré de puissantes personnalités, est resté asservi au culte "de la vraisemblance et du jeu qui copie la vie" et qui, en ce qui concerne l'art chrétien, "présente un visage exsangue d'où toute fraîcheur, toute spontanéité ont disparu."

Après l'histoire de l'entreprise de Copeau, Jean Cusson rapporte celle de Chancerel qui trouva dans les Routiers de France les éléments d'une troupe théâtrale façonnée par les feux de camp et les fêtes scouts aux techniques de l'expression dramatique rénovée: "Suppression du décor en trompe-l'oeil, vive franchise des costumes, emploi du masque, recherche d'un style dans la rapidité, la netteté et la précision du rythme, côté sportif et jeune de la chose, anticabotinage."

Les comédiens-routiers ont connu d'importants succès, ils ont monté la *Compassion de Notre-Dame*, le *Papillon chinois*, le *Jeu de la vie et la mort*, ils ont recréé le théâtre populaire, c'est à dire le théâtre d'un peuple dont les racines plongent au coeur des légendes et du folklore sans la mièvrerie des "saynètes de patronage", ni "ennui moralisateur".

Grâce à l'activité de maîtres comme Gustave Cohen et Henri Ghéon, la cause du théâtre chrétien populaire paraissait gagnée en France à la veille de la guerre. Jean Cusson, dans la dernière partie, la plus intéressante pour nous, pose la question: "Ce réveil peut-il se communiquer à l'art dramatique en Nouvelle-France et, par l'éducation surtout, l'instauration d'une orchestique canadienne-française est-elle possible?" En réponse, Jean Cusson démontre d'abord, par des exemples, la valeur pédagogique du "jeu" puis il fait état

des motifs d'espoir que font surgir chez nous des équipes comme celles déjà citées, celles de la J.O.C. et des réalisations comme celles de la *Folle entreprise*, le *Jeu de la Voyagère*. Il suggère les sources de notre histoire, des légendes régionales, des vieilles chansons et du folklore, si riches si puissantes qu'elles jaillissent malgré l'indifférence, l'apathie ou le septicisme de ceux qui devraient s'employer à les faire surgir.

* * *

Le livre de Jean Cusson exprime implicitement le voeu de voir s'affirmer l'art dramatique de la Nouvelle-France. Pour cela il fallait un ouvrage qui enseignât la technique de cet art. C'est donc avec beaucoup d'à-propos que la Librairie Beauchemin vient de rééditer *Les Jeux dramatiques*.²

Ce volume est proprement le manuel qui servira aux éducateurs pour donner une utilisation rationnelle aux possibilités pédagogiques des jeux dramatiques. Et d'abord une définition: "Les jeux dramatiques sont des jeux donnant aux enfants le moyen d'extérioriser, par le mouvement et la voix, leurs sentiments profonds et leurs observations personnelles". Ils s'apparentent à l'esprit scout tel que formulé par Baden-Powell en ce qu'ils prennent l'enfant non seulement comme l'objet passif de l'éducation mais encore comme acteur voire même comme créateur. Dans son introduction Chancerel répudie le jeu des pièces toutes faites écrites pour écoles ou patronages: "Elles sont néfastes, car elles tendent à faire de l'enfant une mécanique tenant à la fois du singe et du perroquet."

Les auteurs ont marqué très nettement les étapes à franchir dans l'ordre de la formation artistique; puisque l'art dramatique est action et mouvement ils font d'abord une large place à l'habileté corporelle et l'habileté vocale qui sont des moyens d'expression souvent négligés. Puis ils s'attachent à développer l'observation qui permettra aux enfants de reproduire sans imitation c'est-à-dire, plus exactement, de transposer en gestes et symboles des réalités ou l'expression des sentiments.

¹ Editions Fides, Montréal.

² *Les Jeux dramatiques*, par Léon Chancerel, avec la collaboration de Hélène Charbonnier et Anne-Marie Saussoy, Les Editions du Cerf, Juvisy (S. et O.)

Ces exercices d'abord simples, puis collectifs, les enfants les composeront peu à peu d'eux-mêmes par des improvisations rapides sur des sujets donnés. Evidemment de nombreuses difficultés surgissent ici car les facultés créatrices des enfants sont bien limitées. Plusieurs chapitres sont consacrés à la recherche des sujets et aux techniques de la réalisation. Les auteurs fournissent des détails de mise en scène ou d'organisation de jeux qui feront j'en suis sûr les délices des cheftaines ou de chef de troupes. Des dessins accompagnent ces textes et suggèrent beaucoup d'idées.

En réponse aux objections qu'ils pressentent: "c'est peut-être très bien, mais beaucoup trop compliqué; il faudrait être un psychologue éminent, avoir beaucoup de temps, etc., etc..." les auteurs répondent: "Non. Tout ce que nous proposons est à la portée de tous ceux qui aiment les enfants et qui, s'intéressent au développement de leur intelligence et de leur caractère, ont la volonté de les aider." C'est dire que le volume *les Jeux dramatiques* est appelé à connaître un grand public.

* * *

Les deux livres qui précèdent portent sur une formule très spéciale du théâtre, par contre le livre de Jean Béraud *l'Initiation à l'Art dramatique*¹ s'attache exclusivement au théâtre conventionnel. Ce dernier mot ne doit pas être pris dans un sens péjoratif, nous voulons dire par là, le théâtre tel qu'il existe depuis toujours.

L'initiation commence, comme il se doit, par l'histoire de l'art dramatique de l'antiquité jusqu'à nos jours. Cette partie documentaire est très intéressante; Jean Béraud fait notamment un parallèle de la conception dramatique chez Aristote et chez Horace. Il étudie ensuite la Renaissance du théâtre avec ses diverses étapes et les contrastes qui existaient entre la conception italo-française et la conception espagnole; la lutte faite pour ou contre la règle des trois unités; le théâtre politique à la mode en Angleterre à la fin du dix-septième siècle; le

¹ Editions Variétés, Montréal.

théâtre romantique et enfin le théâtre contemporain dominé en France par des noms tels que Antoine, Sarcey, Lemaître, Brunetière.

La partie proprement didactique de l'initiation se divise en quatre chapitres: chez le dramaturge, chez le comédien, chez le metteur en scène, chez la critique. On voit donc que tous les aspects du problème dramatique sont tour à tour étudiés. Et ils sont étudiés d'une manière qui rend service parce qu'on peut en dégager des conseils fort opportuns. Ainsi, sur l'art d'écrire une pièce, de choisir un sujet, il y a des réflexions fort utiles; je déga-gerai celle-ci où, en parlant de Pagnol, Jean Béraud signale le danger pour un auteur "d'oublier ses personnages pour parler à leur place".

Cette idée revient à plusieurs reprises sous la plume de Jean Béraud, qu'il s'agisse de l'auteur, de l'acteur ou du metteur en scène, chacun d'eux doit disparaître pour ne laisser subsister que le personnage porté à la scène. C'est ce qu'il souligne dans le portrait du dramaturge anglais A.-A. Milne: "Demeurant impersonnel, sans parti pris, sans préjugé dans les conflits où il fait mouvoir les êtres qu'il met sur pied, il garde l'avantage de pouvoir adopter tour à tour le point de vue de chacun d'eux. Tous semblent avoir raison à ses yeux, d'où leur naturel, la vraisemblance de leurs sentiments et la part que s'octroie le public aux décisions par lesquelles ils peuvent se tirer d'affaire."

De très bonnes pages sont aussi consacrées à la méthode à suivre pour analyser une pièce et ce sera certainement utile pour les critiques futurs que d'étudier la manière dont Jean Béraud dissèque la pièce de Kistemaekers, *La Flambée*.

Au comédien, Jean Béraud rappelle ce précepte: "Il ne doit jamais oublier qu'en scène ce n'est pas lui qui parle", mais surtout il insiste sur le débit scénique; comme je l'ai applaudi d'avoir écrit: "L'acteur doit éviter la déclamation. Y a-t-il rien de plus désagréable que cette façon emphatique, solennelle, compassée qu'ont certains de nos comédiens de lancer leurs répliques?"



Tél. CRescent 4768

Soir: { CR. 8646
DO. 7919

LA PLOMBERIE NATIONALE ENRG.

REPARATIONS ET AMELIORATIONS
Service rapide — Jour et nuit

ADELARD HUDON & FILS, prop.

119 OUEST, RUE ST-VIAEUR

“Le débit, dit-il plus loin, doit être expressif, afin que les mots importants trouvent naturellement leur pleine valeur, sans qu’il soit besoin de les dire en haussant la voix à tout moment. La déclamation a fait tant de ravages au détriment de la saine et simple diction qu’il faudra attendre longtemps avant de retrouver chez nos acteurs le langage qu’ils ont à la rue.”

Quel mécène fera le geste d’afficher ces maximes dans les coulisses et les loges de tous nos théâtres, dans les studios de radio, partout où de pseudo-comédiens croient encore que la qualité artistique tient à la faculté de faire vibrer la voix en trémolos pathétiques et profonds, fut-ce simplement pour dire: Je vais manger ma soupe!

L’art du metteur en scène, s’il est moins connu du grand public, est néanmoins très complexe; il lui incombe non seulement de former les acteurs, tout en respectant la personnalité de ceux-ci, mais encore de veiller aux détails de l’éclairage, des décors et de l’ameublement scéniques.

Enfin, l’exposé de la tâche du critique, sujet pour lequel Jean Béraud était plus spécialement qualifié par sa longue expérience, fait l’objet de pages à la fois sévères, ironiques et désabusées; Jean Béraud connaît évidemment “l’envers du décor”. L’art de la critique est fait du sens de la mesure et d’honnêteté; il était bon de le rappeler.

Le livre de Jean Béraud se termine par un chapitre intitulé “Pour un théâtre national”. Il s’agit du répertoire théâtral et de celui du Canada français plus particulièrement. M. Béraud met le doigt sur la plaie en rappelant la carence presque totale de l’enseignement dramatique, carence qui, espérons-le, cessera avec l’ouverture prochaine de cours de composition dramatique au Conservatoire National.

“Pour nous, déclare Jean Béraud, qui connaissons notre situation, nous sommes moins portés à nous étonner. Nous avons des excuses, souvent redites: jeunesse nationale, préoccupations ethniques et économiques passant avant celles de l’art, orientation éducative trop limitée par les nécessités d’une carrière professionnelle ou commerciale, manque de formation artistique, etc. Tout

cela, nous le savons. A quoi bon y revenir sans cesse? Il vaut mieux rechercher par quels moyens pratiques, les seuls valables, on peut commencer à former des dramaturges, des metteurs en scène, des interprètes?”

Il nous semble, après avoir lu l’Initiation à l’art dramatique de Jean Béraud que le premier jalon vient d’être posé dans la réalisation de ce vœu.

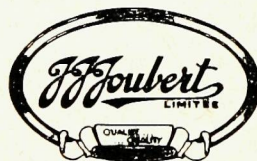
Raymond TANGHE

CHARTRE, SAMSON & CIE

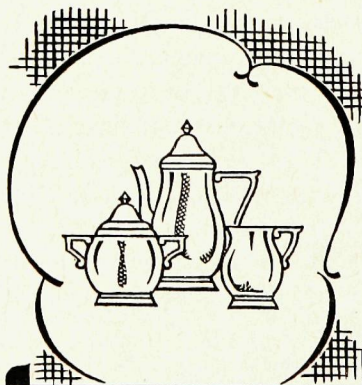
Comptables Agréés — Chartered Accountants

Montréal Québec Rouyn

Ch. 525, 132, rue St-Jacques Ouest, HARBOR 4295



•
Tout laine ou falsifiée, une étoffe est une étoffe... Pourtant si l’on compare, l’authentique est moins chère. Ainsi du LAIT... A prix égal, la qualité JOUBERT l’emporte haut la main.



ARGENTURE DORURE

Pour la réparation de vos argenteries, consultez une maison responsable.

32 années d’expériences
Plaqueur durant 20 ans
pour la maison HENRY BIRKS

Appelez HA. 8775
967 boul. St-Laurent
Montréal

J. Henri Achim

BERNARD BERNARD DENIS TREMBLAY

(CORPORATION GENERALE
de RECOUVREMENT et de CREDIT)

LICENCIÉS EN VERTU DE LA LOI
DES AGENTS DE RECOUVREMENT

RECOUVREMENTS et ACHATS
de COMPTES - GARANTIE de \$5,000.

10 ouest, RUE SAINT-JACQUES

— — PLateau 3011

A PROPOS DE QUELQUES LIVRES

Le problème du cancer¹

par Charles Oberling

Professeur d'anatomie pathologique d'abord à Strasbourg, puis ensuite à Paris, Charles Oberling, ancien élève du professeur Pierre Masson, est bien connu du monde scientifique médical. Plusieurs médecins canadiens ont eu l'avantage de suivre son enseignement en même temps que celui de Roussy qui fut Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Né en 1885, Oberling s'est orienté très jeune vers la profession médicale et parallèlement à la carrière professorale, il se consacra à la recherche scientifique. Le vaste problème du cancer l'a tout particulièrement intéressé et plus que quiconque, il est qualifié pour écrire sur la question.

Ce livre est appuyé sur une solide documentation et sur des travaux personnels de recherche expérimentale. Si la bibliographie ne fait pas mention de tous les ouvrages écrits sur la question, c'est que la liste en serait trop longue. L'auteur, devant obligatoirement se limiter, s'est borné à fournir les indications des travaux cités dans le texte. Le style est simple, facile, concis, accessible à tous. Si la lecture de l'ouvrage s'impose aux étudiants en médecine et aux médecins désireux de se faire une idée sur l'état actuel des recherches concernant le cancer, elle sera également fort utile au grand public dont les connaissances sur cette question sont très confuses, et les opinions farcies de préjugés. Le profane vit dans la crainte du cancer; et le médecin connaît bien sa formule interrogative et pathétique: Quand trouvera-t-on enfin un remède au cancer? La peur du cancer est donc une réalité. Cette *cancérophobie* serait partiellement justifiée par la fréquence réelle du cancer. Et cette fréquence conditionne aussi sa grande portée sociale.

L'ouvrage se divise en cinq chapitres. Dans le premier, intitulé *Pourquoi s'intéresse-t-on au cancer*, l'auteur présente au lecteur cette maladie qui terrorise l'humanité depuis toujours. Dans le second chapitre, *L'évolution des idées sur la nature du cancer*, on y lit les progrès réconfortants réalisés jusqu'à présent dans l'étude des lésions cancéreuses. *Les théories du cancer*, énoncées et commentées au troisième chapitre, sont à la base des recherches innombrables afin de préciser les causes du cancer. Le quatrième chapitre, le plus élaboré

et le plus captivant de tous, traite du *Cancer expérimental*: cancer greffé, cancer provoqué où la question de l'hérédité captivera maints esprits, et peut-être surtout celui du profane. La question des virus cancérogènes éveillera l'attention des hommes de la profession, d'autant plus que, comme le dit l'auteur: "parmi les hypothèses qui s'offrent à notre choix, celle des virus a peut-être une chance sérieuse de nous conduire au but".

Pour conclure: les cancers ou le cancer, tel est le titre du chapitre final; les facteurs qui prédisposent au cancer sont nombreux: hérédité, inflammation, agents physiques et chimiques; mais pour que le cancer se développe, il faut en outre la présence de virus, dont un certain nombre sont déjà bien connus.

Il est nécessaire que le public sache bien que contre le cancer, il n'y a encore présentement que deux armes: l'extirpation et les radiations. Ces traitements, curateurs s'ils sont employés précocement, doivent en outre être effectués dans des établissements bien équipés, par des spécialistes éprouvés. Les médecins ont donc l'impérieux devoir de connaître le cancer et de se tenir au courant de toutes les recherches réalisées dans ce domaine. Mais le public aussi, puisqu'il redoute et critique, doit s'informer.

"Enfin, il n'est pas sans intérêt de connaître tous les efforts qui ont été faits pour dévoiler le mystère du cancer. L'ensemble de ces recherches constitue un des chapitres les plus passionnants de la science contemporaine, un des plus beaux témoignages d'invention, de la ténacité et de la sagacité de l'esprit humain. En voyant la somme de travail accompli, la patience et l'esprit de sacrifice dont ont fait preuve tant de chercheurs, on devient moins enclin à critiquer la médecine parce qu'elle n'a pas encore dit son dernier mot au sujet du cancer".

Le livre d'Oberling, ouvrage passionnant, à la fois sérieux et de vulgarisation, doit être lu de tous. Pour le lire, nul besoin d'attendre que le savant ait résolu le problème définitivement.

Pierre Smith

Spécialité :
Examen de la vue
Ajustement de verres

Téléphone: HA. 5544

PHANEUF — MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, RUE SAINT-DENIS
(Tout près de la rue Ontario)

MONTRÉAL

¹ Collection *France forever* sous la direction du Professeur Henri Laugier. Editions L'Arbre — Montréal.

Les conséquences politiques de la paix

par Jacques Bainville

Il y a quelque vingt ans, oui, c'était vers 1923 (mon Dieu que le temps passe vite!) j'ai lu pour la première fois ce livre de Bainville. Je n'avais pas été tellement emballé de ma lecture: Bainville, rédacteur de l'*Action française*, critiquait les actes des hommes de la III^e République, c'était dans l'ordre. J'avoue même que le reproche fondamental qu'il adresse au traité de Versailles me paraissait injuste: le traité laissait intacte l'organisation politique de l'Allemagne, alors républicaine, cela pouvait avoir des avantages, entre autres, celui de démocratiser ce pays, d'enrayer la dictature des *Junkers* et aussi de présenter de meilleures garanties de paiement aux pays créanciers. L'anti-démocratie de Bainville transpirait à chaque page et j'étais, comme bien d'autres alors, envoûté par l'espoir que le peuple allemand ayant goûté aux "joies" du parlementarisme ne voudrait plus s'en passer.

J'étais dans l'erreur, je le confesse et cela m'apparût très vivement lorsque, vers 1939, Fayard réédita le livre de Bainville. A vingt ans de distance, les pages du grand écrivain prenaient un tout autre sens. On peut lui attribuer l'épithète qu'il décerne à Michelet: "un homme qui sentait charnellement l'histoire". Bainville a été, comme Michelet, un voyant. Je sais que ce rapprochement lui ferait horreur, mais si on ne trouve pas chez lui les "hallucinations" ni les déclamations sibylliques, Bainville n'a pas moins, avec beaucoup de justesse, prédit un grand nombre de choses dont nous avons vu la réalisation.

Il y a des pages, de nombreuses pages, d'une vérité fulgurante; celles sur l'avenir des Slaves qui prédisent le sort de la Pologne; celles qui expliquent l'imbroglio adriatique et ses répercussions sur la politique intérieure de l'Italie; celles sur le stupide morcellement de l'Autriche et ses conséquences sur l'équilibre de l'Europe centrale.

Bainville n'était pas un visionnaire inspiré, c'était un visionnaire avisé; il raisonnait ses visions ou plus exactement il allait au bout de ses raisonnements et, par une sorte d'extrapolation, il continuait dans l'avenir la courbe des événements. Oh! il y a bien quelques défaillances, mais elles sont secondaires. Bainville a dit l'essentiel: la résurrection de l'hégémonie prussienne, l'attraction de l'Italie dans le giron de Berlin, la collusion germano-russe pour repartager la Pologne, la reprise du *Drang nach Osten*, l'isolement politique de la France. Tout y est et, s'il n'y avait la justification du *copyright* de 1920, on croirait lire un livre d'histoire, racontant le passé, plutôt qu'un ensemble "d'hypothèses et de probabilités" découlant de raisonnements logiques et d'une information sûre.

La réédition à Montréal des oeuvres de Bainville,¹ en particulier du livre *Les Conséquences politiques de la paix* marque un événement qui dépasse le plan littéraire. Il accuse une hausse réelle du niveau de l'intérêt des lecteurs; c'est un bon signe dont nous pouvons nous réjouir en félicitant ceux qui en sont les artisans.

R.T.

¹ Par les soins des Editions Variétés, Montréal. Dans notre prochain numéro nous aurons l'occasion de parler des autres volumes de Bainville récemment réédités, entre autres: L'Histoire de France, Napoléon, l'Angleterre et l'Empire britannique.

Trois Epreuves: 1814-1871-1940¹

par Daniel Halévy

Les dates, à elles seules, suffiraient à rappeler en quoi consistent ces tragiques épreuves par lesquelles la France a passé en un siècle. M. Daniel Halévy synthétise: "Trois crises, autant d'étapes sur une même route descendante. Première étape, 1815: l'Etat est ébranlé, mais les morceaux sont bons; on les rassemble, on les redresse; la France est restaurée. Deuxième étape, 1871: l'Etat est frappé à la tête, la plaie reste béante, le "trou par en haut" ne sera pas bouché, mais il reste une société saine, et ce zèle national dont les parlementaires de Versailles donnent un grand exemple. 1940, troisième étape: déception totale; de même que Napoléon III avait laissé derrière lui un trône déshonoré, les parlementaires de la III^e République laissent derrière eux un parlementarisme déshonoré, et une société dont les éléments sont gâtés. En 1940, le peuple même, les êtres qui le composent, semblent abîmés dans un Etat détruit."

Le lecteur est tenté d'aller directement à la partie du livre consacrée à la situation de la France en 1940. Ce serait une erreur de négliger de lire les premiers chapitres car les deux épreuves de 1814 et de 1871 conditionnent celle dans laquelle la

¹ Plon, Paris, réédition Variétés, Montréal.

C'EST LE TEMPS DE LIRE

LE DEVOIR

DE LE FAIRE LIRE...

Le "Devoir" fournit les indications les plus précises, les plus abondantes possible sur les événements contemporains. Il donne son avis avec toute franchise:

Lisez le "Devoir" et faites-le lire. — 3 sous le no.

Par la poste, en dehors de Montréal et de sa banlieue, \$6.00 par année. Aux Etats-Unis \$8.00; dans les autres pays, \$10.00.

Adressez toute la correspondance au "Devoir", Service du tirage, 430, rue Notre-Dame (est), à Montréal, Canada.

France est encore plongée. Daniel Halévy étudie l'oeuvre du Maréchal qui a dû "premièrement parler aux détreffes: rapatrier, ravitailler, répartir, rationner. . . Ceux qui assument la charge de gouverner un peuple à travers la famine sont toujours insultés, diffamés et haïs". Cela devait être dit, quelles qu'aient pu être les fautes commises par le chef de l'Etat français.

Suit une vigoureuse critique des réformes tentées depuis 1940 dans le domaine de l'enseignement, réformes réclamées depuis cinquante ans. "Qui aura le courage d'entrer, hache en main, dans cet édifice scolaire, unitaire et rigide, qui tient nos jeunesses soumises aux routines, aux dogmes, aux intérêts d'une corporation enseignante? qui prendra l'initiative d'essayer, en quelques écoles, au lieu du système périmé des examens, la pratique des études suivies, notées, des aptitudes évaluées dans le cours de leur activité même? La difficulté, c'est qu'il y faudrait des maîtres accoutumés à prendre des responsabilités, et que la tradition de nos administrations est de les fuir. La France est devenue un pays où personne ne sait plus assurer un choix, donner un ordre."

Ce genre d'opération, qu'on ose pas faire dans un pays libre, comment un pays asservi, occupé par l'ennemi pourrait-il le tenter? Le livre de Daniel Halévy est assez décevant. Sa conclusion intitulée "Exploration des tâches" ne conclut à rien, ce n'est qu'une vue superficielle, un examen clinique fait à la course.

R.T.

Principales rééditions Granger

La Librairie Granger de Montréal a réédité plusieurs ouvrages bien connus, dont la faveur auprès du public canadien n'a cessé de croître depuis la publication originale. La renommée des auteurs et l'importance de ces ouvrages rendent superflue l'analyse que nous pourrions en faire. Nous nous contentons donc d'indiquer la liste ci-dessous:

L'HOMME, CET INCONNU, par le Dr Alexis Carrel.

LE VOYAGE DU CENTURION, par Ernest Psichari.

LE CHEMIN DU BONHEUR, par le Dr Victor Pauchet.

L'ART DE PENSER, par Ernest Dimmet.
LES VIES NECESSAIRES, par Georges Maze-Sencier.

L'AME DE LA FEMME, par Gina Lombroso.
LES ORIGINES RELIGIEUSES DU CANADA, par Georges Goyau.

Il y a également L'EDUCATION SELON L'ESPRIT par Madeleine Daniéloux au sujet duquel nous voudrions, dans notre prochain numéro, attirer tout particulièrement l'attention de nos lecteurs.

Autres volumes reçus:

des Editions de l'Action Nationale, Montréal.

Est-ce ainsi qu'on fait la guerre sainte? par François-Albert Angers.

Pour notre libération, par René Chaloult.

des Editions de l'Arbre, Montréal.

Victor Hugo et les illuminés de son temps, par Auguste Viatte.

La pureté dans l'art, par Wallace Fowlie.

de la Librairie Beauchemin, Montréal.

Le Canada et les nations unies, par Emile Vaillancourt.

des Editions de la Maison Française, Inc. New York, N.Y.

Le chant de Bernadette, par Franz Werfel.

Les enterrés vivants du Stalag XVII A, par Constantin Joffe.

Le classicisme français, par Henri Peyre.

Dispersion, par Mathilde Monnier.

Journées dans la montagne, par Jules Romains.

de la Librairie J.A. Pony, Ltée, Montréal.

Thérèse Desqueyroux, par François Mauriac.

Quand le temps travaillait pour nous, par Paul Mousset.

Les berceaux tragiques, par Albert Giuliani.

des Editions Variétés, Montréal.

Les fleurs du mal, par Charles Baudelaire.

Souvenirs, par Charles Péguy.

Sa Sainteté le Pape Pie XII, par Georges Goyau.

des Editions Fides, Montréal.

Le beau risque, par François Hertel.

Brigitte jeune fille, Brigitte jeune femme, par Berthe Bernage.

Bonheur et travail, par Gérard Petit, C.S.C.

Bernardin Frères

COURTIERS EN ASSURANCES

TELEPHONE: CH. 3195 — 1285, RUE VISITATION — MONTREAL

Maurice BERNARDIN
Jean-Louis BERNARDIN
André BERNARDIN

Echos et nouvelles

A l'Ecole des H. E. C.

Une série de cours publics sera donnée par l'Ecole des Hautes Etudes commerciales en collaboration avec l'Ecole de Génie forestier. Cette série de cours portera sur **La Forêt**, une de nos principales richesses naturelles. Voici le programme de ces cours:

- 10 mars, Le milieu forestier, par M. Avila Bédard
- 12 " La forêt québécoise, par M. L.-Z. Rousseau
- 15 " L'administration des forêts, par M. Pierre Asselin
- 17 " Le service forestier, par M. Fernand Boutin
- 19 " L'exploitation forestière, par M. Edgar Porter
- 22 " L'industrie des pâtes et du papier, par M. Benoît Brouillette
- 24 " Les sciages et autres produits de la forêt, par M. M.-A. Bourget
- 26 " Les marchés du bois, par M. François Vézina
- 29 " La protection des forêts, par M. Georges Maheu
- 31 " Le Problème social de la forêt, par M. Esdras Minville.

A Polytechnique

M. Maurice Gérin, ingénieur civil, spécialiste en électro-mécanique, vient d'être nommé membre de la Corporation de l'Ecole Polytechnique en remplacement de M. H.-A. Terreault. M. Gérin a fait ses études au Mont-Saint-Louis, à Polytechnique où il obtint son diplôme d'ingénieur et de bachelier ès-sciences appliquées en 1920, et au **Massachusetts Institute of Technology** qui lui conféra le grade de Maître ès-sciences en 1921.

Dès le début de sa carrière professionnelle, il se spécialisa dans le génie électrique et mécanique. Son expérience en questions électro-mécaniques sera précieuse à la direction du conseil d'administration de l'Ecole Polytechnique. Cette institution oriente de plus en plus chaque année son programme d'études vers les industries électriques et mécaniques.

M. René Dansereau, S.E.I.C., vient de remporter le prix Marceau, de l'Engineering Institute du Canada pour son travail intitulé: "Etude comparative de la construction par la rivure et par soudure d'un pont-route en acier". M. Dansereau, diplômé de l'Ecole Polytechnique, est maintenant dans l'aviation en qualité d'officier-pilote à Rivers, Manitoba.

Nomination à la Bibliothèque Municipale

Mlle Juliette Chabot, attachée depuis dix ans à la Bibliothèque Municipale, vient d'être nommée assistante, pour les services techniques, de M. Léo-Paul Desrosiers, conservateur. Mlle Chabot, qui est bachelière ès arts et licenciée en philosophie de l'Université de Montréal, a étudié la bibliothéconomie à l'Université McGill et à l'Université Columbia, New-York, où elle a obtenu le titre de **Bachelor in Library Science**. Boursière du gouvernement provincial en 1938, Mlle Chabot a étudié en France durant un an le fonctionnement des bibliothèques. Depuis son retour elle est professeur à l'Ecole de Bibliothéconomie, affiliée à l'Université de Montréal.

Faculté de Médecine

La Faculté de Médecine de l'Université de Montréal a pris l'initiative de présenter un cours nouveau, qui portera sur les sciences de nutrition et de diététique. Ce cours est spécialement destiné aux jeunes filles qui désirent se spécialiser en ces sciences et devenir les éducatrices compétentes qui sont en trop petit nombre chez les Canadiens français.

Carrière nouvelle pour nos jeunes filles désireuses d'améliorer la Santé publique par l'enseignement des lois de l'alimentation rationnelle. De ce fait, la première et la seule école française à instituer un enseignement de nutrition et de diététique sur des bases scientifiques recommandées par la **Canadian Dietetic Association**. Ce cours durera quatre années et donnera droit au titre de B. Ss. en nutrition, titre analogue à celui décerné par les universités de McGill, Toronto, etc.

A la suggestion du sous-ministre de la Santé, le docteur Woodhouse, et du docteur Jesse Brodie, doyenne du **Household Science Department** de Toronto, la Faculté de Médecine a retenu les services de Mlle Doreen M. Smith, Ph. D., professeur de chimie alimentaire pendant 12 ans à l'Université de Toronto. Docteur Smith avant d'entrer en fonction a visité les universités de Cornell, Syracuse et quelques autres, pour y étudier les programmes et les méthodes modernes qui sont aujourd'hui enseignées dans des institutions de ce genre.

Docteur Smith est assistée de Mlle Rachel Beaudoin, bachelière ès-sciences avec "Major" en nutrition, de l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y. Elle vient également de terminer son année d'internat en diététique à l'hôpital civique d'Ottawa.

Soeur Barcelo, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal, diététicienne reconnue par l'Association américaine assistera également docteur Smith.

Pour s'inscrire à ce cours les élèves doivent posséder le diplôme de Lettres-Sciences ou le certificat de 12e année de High School. Depuis le début, 13 élèves suivent assidument les cours; deux religieuses dont l'une de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal, l'autre, de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Campbellton, N.-B.; trois gardes-malades de la ville de Québec, boursières du gouvernement provincial; les autres sont des jeunes filles de la région de Montréal, la plupart bachelières.

Un champ d'action extrêmement varié attend nos jeunes filles après leur graduation; les services gouvernementaux fédéral et provincial, en ont un grand besoin pour l'éducation de la population.

Les compagnies de produits alimentaires réclament des jeunes filles compétentes bilingues pour l'annonce et les recherches dans leurs laboratoires. Les hôpitaux, les hôtels, les grands magasins ont un besoin immense de diététiciennes pour prendre la direction de leurs salles à manger, restaurants, cafétérias, etc.

La Faculté de Médecine en créant un enseignement de ce genre, a fait encore le premier pas chez les Canadiens français pour l'amélioration de la santé par l'alimentation rationnelle.

M. le docteur Philippe Panneton a été chargé de donner les cours sur l'**Histoire de la Médecine**, pour remplacer M. le docteur Saint-Jacques, atteint par la limite d'âge.

GASTON RIVET

ASSURANCES GÉNÉRALES

LES MEILLEURS CONTRATS AUX MEILLEURS PRIX

Spécialité: Assurance contre les risques professionnels pour médecins, pharmaciens et dentistes.
Accident et maladie, feu, vol, automobile

266 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

MARQUETTE 2587

Nouveaux juges

Me Omer Legrand (Droit 1915) et Me Edouard Tellier (Droit 1920) viennent d'être nommés juges de la Cour des Sessions de la paix à Montréal. Le juge Omer Legrand est né à Saint-Philippe de Laprairie en 1892. Il a fait ses études de droit à l'Université Laval de Montréal et fut admis à la pratique en juillet 1915. Il exerça pendant dix ans avec l'honorable Hector Perrier. Il fut ensuite avocat de la Commission des liqueurs de Québec et, au moment de sa nomination il était procureur de la Couronne sénior pour le district de Montréal.

Le Juge Tellier est né à Montréal en 1896 et a fait ses études de droit à l'Université de Montréal. Il fut admis à la pratique en 1920 et créé conseil du roi en 1930. Lors de la dernière grande guerre, il renonça à son grade de lieutenant pour s'engager à titre de simple soldat dans les forces expéditionnaires canadiennes. Quelques années après les hostilités il prit le commandement du régiment de Joliette et il est actuellement commandant de la 11e brigade d'infanterie. Le Colonel Tellier fut directeur-gérant de la Commission des liqueurs de Québec, de 1939 à 1942.

Nouveaux procureurs

Me Jean Tellier, C.R., (Droit 1922) (S.S. 1925) et Me Claude Prévost (Droit 1931) ont été nommés au poste de Procureur sénior de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal.

Me Jean Tellier était précédemment procureur junior de la Couronne. Il occupe, dans l'armée le grade de lieutenant-colonel et commande le régiment de réserve de Joliette. Il est le frère du nouveau juge Edouard Tellier. Il est aussi diplômé en Sciences sociales, économiques et politiques.

Me Claude Prévost est né à Saint-Jérôme en 1907. Il a fait ses études de droit à l'Université de Montréal puis étudia le droit international public et la philosophie du droit à l'Université de Paris. Il fut admis au Barreau de la province en 1931. Me Prévost a le grade de lieutenant dans le bataillon de réserve du régiment de Joliette.

Me Jean Héту, avocat au Barreau de Montréal, a été nommé procureur junior de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal. Né à Montréal en 1909, Me Héту a fait ses études au Collège des Jésuites d'Edmonton, à la Faculté de Droit de l'Université de Montréal et il a été admis à la pratique en 1935.

Dr Wilbrod Bonin

Pour compléter la note publiée dans l'*Action Universitaire* de février, rappelons que le nouveau professeur titulaire d'histologie et d'embryologie, a reçu son diplôme de docteur en médecine avec "grande distinction" en mai 1932. Il a été professeur agrégé de 1938 à 1943. En 1940 il a reçu le prix David pour travaux scientifiques de recherches.

Le docteur Bonin est vice-président de la Société de Biologie. Il est membre de la Canadian Physiological Society et la Société d'Histoire naturelle. Il a publié dans les journaux et revues du Canada et des Etats-Unis de nombreux et importants travaux scientifiques.

Journées Latines

Le deuxième congrès de l'Union Culturelle des Latins d'Amérique a eu lieu au début du mois au Cercle Universitaire avec le concours d'éminentes personnalités du monde diplomatique, éducatif, économique et artistique. Parmi les invités d'honneur et ceux qui ont pris part aux discussions des divers comités signalons Mgr Olivier Maurault, M. Edouard Montpetit, l'hon. Sénateur Léon Mercier-Gouin, M. Valmore Gratton, M. Jacques Mélançon, etc. Son honneur le Maire de Montréal a tenu à féliciter les organisateurs des Journées latines. Des films sur différents pays latins d'Amérique furent présentés aux nombreux participants de ce deuxième congrès.

A L'ASEP

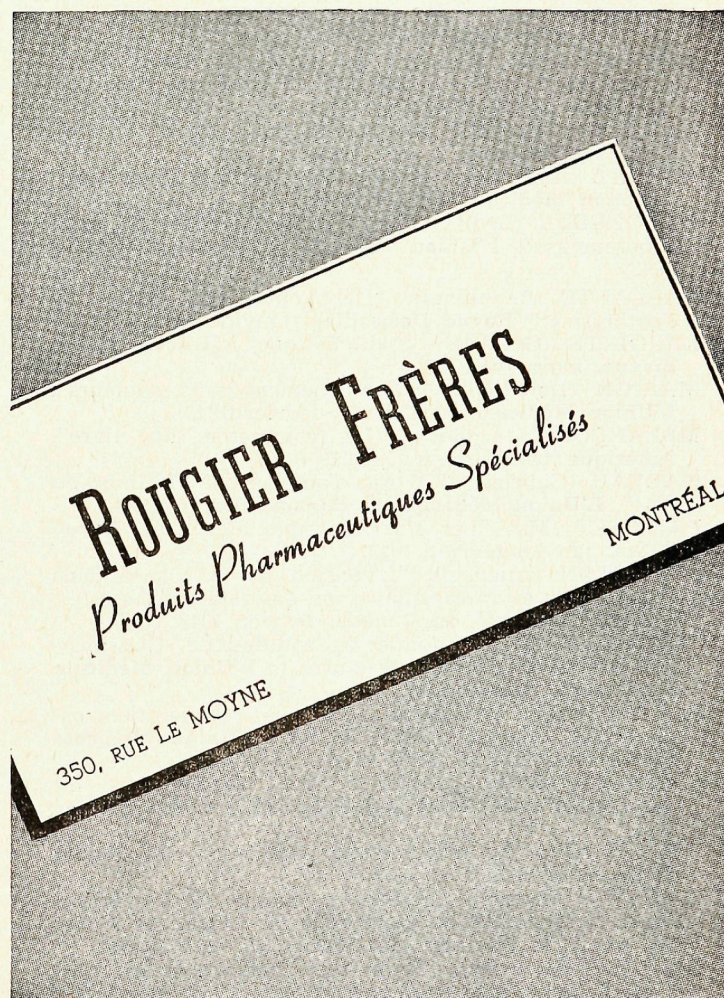
L'Association des anciens élèves de la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal a organisé un banquet au club Saint-Denis auquel assistaient une centaine de convives. Cette réunion était sous la présidence d'honneur de M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique. A l'issue du banquet le R. P. Emile Bouvier prononça une causerie intitulée: "L'orientation nouvelle en législation sociale". On trouvera ailleurs des échos de cette causerie. La réunion présidée par Me Emile Doucet, avocat, président de l'ASEP, a remporté le plus vif succès.

La Bourse Poulenc

L'Institut de Chimie de l'Université de Montréal a reçu de la part de M. Paul Gagnon, directeur-gérant des Laboratoires Poulenc Frères du Canada, la nouvelle que la Bourse Poulenc attribuée pour les recherches de chimiothérapie à l'Université, est renouvelée pour la troisième année consécutive.

Mlle Rachel Robert, Licenciée ès Sciences de l'Université de Montréal, a été nommée la bénéficiaire de cette bourse. Elle poursuivra, sous la direction de M. Roger Barré, D. Sc., sous-directeur de l'Institut de Chimie, les recherches de chimiothérapie commencées il y a quelques années par ce dernier et continuées avec la collaboration de MM. Lucien Piché, D.Sc., et Jaime Aparicio, Licencié en Pharmacie.

L'Institut de Chimie remercie bien sincèrement les Laboratoires Poulenc Frères du Canada de l'intérêt qu'ils continuent de lui manifester dans la poursuite de ces recherches.



Les diplômés écrivent

Nécrologie

- AMYOT (Roma): "In Memoriam — Le docteur B.-G. Bourgeois". **La Garde-Malade canadienne-française**, février 1943.
- ANGERS (François-Albert): "Quelques facteurs économiques et sociaux qui conditionnent la prospérité agricole". **L'Actualité Economique**, janvier 1943.
- ARES (Richard): "Notre question nationale". **L'Action nationale**, février 1943.
- BROUILLETTE (Benoît): "Le port et les transports à Montréal". **L'Actualité Economique**, janvier 1943.
- BROUILLETTE (Benoît): "Chronique de Géographie". **Bulletin des Sociétés de Géographie de Québec et de Montréal**, janvier 1943.
- CHARBONNEAU (J.-H.): "Les causes de tirage chez l'enfant". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- CODERRE (Emile): "Le revers de la médaille". **Le Pharmacien**, février 1943.
- DAGENAIS (Pierre): "La lecture de cartes dans l'enseignement de la Géographie". **Bulletin des Sociétés de géographie de Québec et de Montréal**, janvier 1943.
- DUHAMEL (Roger): "Pour une grande politique canadienne-française". **L'Action nationale**, février 1943.
- DUHAMEL (Roger): "Noblesse du travail". **L'école canadienne**, mars, 1943.
- FORGET (Ulysse): "Mal caduc". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- FORTIER (Ulric): "Fractures du plafond tibial et fractures de l'astragale". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- FRECHETTE (L.-A.): "Hommage à la mère canadienne-française". **L'Action nationale**, février 1943.
- FREGAULT (Guy): "Parkman". **Amérique française**, février 1943.
- ROLLAND (Frère, s.c.): "La méthodologie de l'anglais". **L'école canadienne**, mars 1943.
- IRENEE-MARIE (Frère): "La flore desmidiale de la région du lac Saint-Jean". **Le Naturaliste canadien**, décembre 1942.
- GUENETTE (René): "Ils étaient "tannés" de l'école". **L'école canadienne**, mars, 1943.
- HEBERT (Amherst): "Nos patients... ces méconnus". **L'Action Médicale**, février 1943.
- LADOUCEUR (Léo): "Nos lacunes dans la lutte anti-tuberculeuse". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- LAPLANTE (Rodolphe): "De l'optimisme... et de l'optimisme!". **Revue Desjardins**, janvier 1943.
- L'APOINTE (Gérard): "Arithmétique". **L'école canadienne**, mars 1943.
- MARION (Donatien): "L'accouchement sans douleurs". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- MELANÇON (Jacques): "Le commerce du livre". **Amérique française**, février 1943.
- NADEAU (Gabriel): "Un cas d'adipocire à Berthier en 1844". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- PANISSET (M.): "Les tubercules animales". **La Revue d'Oka**, janvier-février 1943.
- PANNETON (Auguste): "L'incision de la cornée dans l'extraction extra-capsulaire de la cataracte sénile". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- POTVIN (Paul): "Anatomie du cou-de-pied. Classification et mécanisme des fractures". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- SAINT-JACQUES (Eugène): "De la régénération osseuse dans l'ostéomyélite aiguë". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- SAMSON (J.-Ed.): "Séquelles des traumatismes du cou-de-pied". **L'Union Médicale du Canada**, février 1943.
- TOUPIN (G.): "Au terme d'une présidence". **La Revue d'Oka**, janvier-février 1943.
- TROTTIER (Louis): "L'assurance-chômage". **Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal et de la Chambre des jeunes**, décembre 1942.
- VALLERAND (Jean): "Enfin des chefs-d'oeuvre". **Relations**, mars 1943.

M. Montarville-Boucher de la Bruère

M. Montarville-Boucher de la Bruère, fils de feu l'hon. Pierre-Boucher de la Bruère, est décédé à l'âge de 75 ans.

Le défunt avait fait ses études au collège de Saint-Denis-sur-Richelieu, dont il avait été le premier élève, au collège Sainte-Marie de Montréal, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et à l'Université Laval de Montréal. Il avait débuté en affaires à titre d'éditeur-proprétaire du **Courrier de Saint-Hyacinthe**. Il avait ensuite été attaché à divers journaux. De 1911 à 1938 il avait été directeur du bureau de Montréal des archives fédérales.

Le défunt était membre de la Société des Dix, trésorier de la Société historique de Montréal, membre de la Société de numismatique et d'archéologie et membre de la Société historique des Trois-Rivières. Il avait aussi collaboré à la fondation du Musée Pierre-Boucher, au séminaire des Trois-Rivières.

Me A. Blain

M. Aldéric Blain, membre du Barreau de Montréal et ancien député de Dorion, à l'Assemblée législative de Québec, est décédé à la suite d'une longue maladie à l'âge de 56 ans. Né à Saint-Rémi de Napierville, le défunt avait fait ses études à la Faculté de Droit de l'Université Laval de Montréal et avait été reçu avocat en 1913.

Derniers devoirs...

—Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

GEO. VANDELAC

Fondé en 1890

Limitée

G. Vandelac, Jr.—Alex. Gour

120 est, rue Rachel, Montréal — BELAIR 1717

EPARGNEZ

pour vous-mêmes et pour aider votre pays.

Les exigences actuelles sont plus grandes qu'autrefois et chacun doit faire sa part, même au prix de quelques sacrifices.

La Banque Provinciale du Canada

Siège social:

221 OUEST, RUE ST-JACQUES — MONTREAL

320 succursales et bureaux

Où l'épargnant dépose ses économies...

L'homme soucieux
d'une tenue impeccable, se doit de
visiter les studios

Complets,
Paletois,
Tailleurs pour dames,
Uniformes.

De Serres & Gamache

*Marcel Gamache
Henri De Serres*

EDIFICE ST-DENIS
354 est, Ste-Catherine
Ch. 55 — HA. 8339

Vêtements sur mesure
finis à la main.

75^e ANNIVERSAIRE

de

DUPUIS FRÈRES, LIMITÉE

Le Plus Grand Magasin à Rayons
Canadien-Français

1868 - 1943

La célébration du 75^e anniversaire de cet établissement promet d'être un événement remarquable.

Le 21 mars sera reconnu comme la journée du fondateur pour honorer la mémoire de J.-Nazaire Dupuis qui, en 1868, fonda cette maison qui exploite un magasin à rayons et un comptoir postal, laquelle est toujours dirigée par les membres de la famille Dupuis.

A cette date la maison Dupuis Frères, Limitée offrira un dîner à tout son personnel, comprenant environ 1500 personnes, à la suite duquel plusieurs employés recevront un tribut de reconnaissance de la part des directeurs, pour leurs longs et loyaux services.

Des invités de marque seront aussi conviés à ce dîner.

Les employés de leur côté présenteront un souvenir au président, M. Albert Dupuis, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

La célébration publique aura lieu le 15 mars.

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Inventaire des Oeuvres d'Art

A l'époque incertaine et troublée où nous vivons, l'une des tâches les plus importantes du Secrétariat de la Province est la conservation de notre patrimoine artistique — des nombreuses oeuvres de sculpture et d'orfèvrerie, d'architecture et de peinture, que nos ancêtres ont produites avec la continuité de style et l'habileté manuelle qu'ils devaient à l'esprit de la corporation ouverte.

Mais pour conserver notre patrimoine artistique, encore faut-il le connaître. Voilà pourquoi depuis quelques années, une équipe d'enquêteurs, formés dans les grandes écoles de Paris, parcourent chaque région de la Province pour y découvrir les témoignages encore existants du fécond labeur de nos pères et de leur talent. Déjà ils ont inventorié, étudié, mesuré, même daté des milliers de sculptures, de pièces d'orfèvrerie, de tableaux et de monuments; déjà ils ont exhumé des livres de comptes ou de raison, des milliers de noms d'artistes et d'artisans. Ils n'ont pas borné leurs recherches aux arts; ils ont accumulé de nombreuses notes sur la vie économique d'autrefois, sur les coutumes de nos ancêtres, sur leur langue et leur vocabulaire...

L'inventaire de nos oeuvres d'art comprend actuellement plus de deux mille cinq cents dossiers classés par noms de lieux; environ vingt-cinq mille liasses de documents; près de douze mille photographies et gravures; un nombre considérable de fiches de rappel. De plus, les enquêteurs du Secrétariat ont réussi à sauver de la destruction et de l'oubli des oeuvres d'art qui, sans leur intervention, seraient aujourd'hui perdues pour la collectivité.

JEAN BRUCHESI
Sous-ministre

HECTOR PERRIER
Secrétaire de la Province

L'Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal

SES ORIGINES — SES BUTS — SON PROGRAMME

Fondation :— L'A.G.D.U.M. a été fondée en 1934.

Buts :— Grouper tous les diplômés de l'Université de Montréal,
Maintenir les liens d'amitié créés au temps des études,
Encourager la solidarité des universitaires leur procurer des moyens d'entraide,
Faire connaître les oeuvres et les travaux des diplômés,
Faire rayonner le prestige de l'Université de Montréal,
Apporter un appui moral ou pécuniaire aux entreprises de l'Université.

Programme d'Action :— Organiser des réunions générales au cours desquelles les diplômés pourront prendre ou reprendre contact,
Servir de trait d'union entre les générations successives de diplômés,
Encourager par des octrois, des bourses ou des dons, les travaux d'élèves ou de diplômés de l'Université,
Publier une revue, fruit de la collaboration des diplômés, pour affirmer l'existence de l'Association, défendre les intérêts de ses membres, soumettre des opinions émanant de personnes qualifiées sur des problèmes moraux ou sociaux, promouvoir la cause de l'Université auprès des autorités civiles et du public en général.

Pour ATTEINDRE ces buts et REALISER ce programme, chaque diplômé devrait :

Etre un membre actif de l'A.G.D.U.M.
Payer régulièrement sa cotisation,
Assister aux réunions générales,
Lire et faire lire l'**ACTION UNIVERSITAIRE**,
Collaborer à cette revue en y publiant des articles ou en communiquant des notes d'intérêt général sur les membres de l'Association,
Annoncer ou provoquer la publication d'annonces dans l'Action Universitaire,
Souscrire, dans la mesure de ses moyens, au Fonds des Anciens.

• • •

Diplômés de l'Université de Montréal,

L'A.G.D.U.M. est VOTRE association
L'**ACTION UNIVERSITAIRE** est VOTRE revue
LA **SOLIDARITÉ** fera VOTRE force